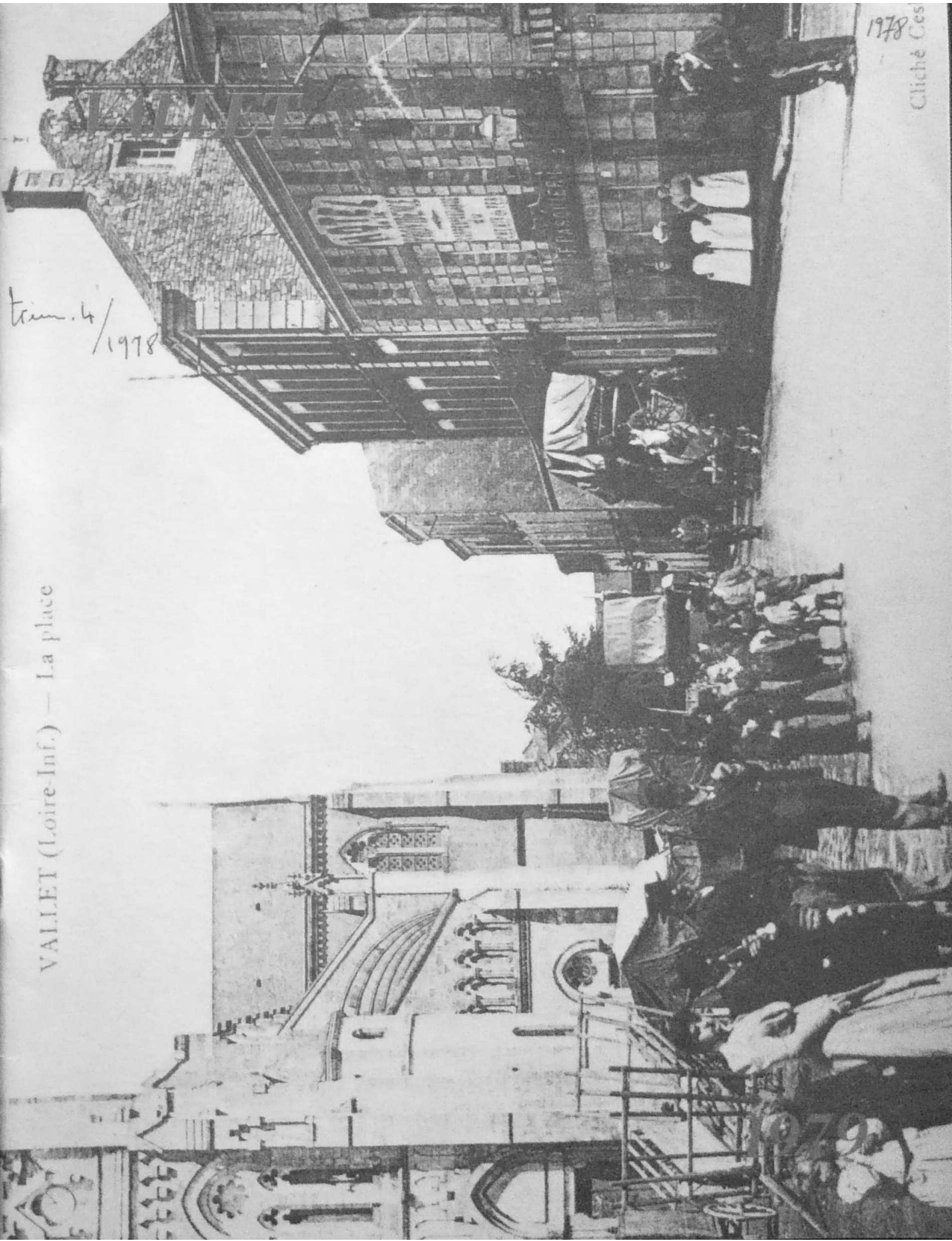


VALLET (Loire-Inf.) — La place



trium. 4 / 1978

1978  
Cliché Ces

# Super U

une grande surface, plus près de chez vous

à votre service

à

## VALLET

P

route de Nantes

### des placements

- Livrets A et B
  - Épargne-logement (livret et plan)
  - Bons anonymes à intérêts progressifs
  - SICAV
- et maintenant : "FORMULE 5" pour un revenu annuel

### des prêts

- Prêt Épargne-Logement
  - Prêt complémentaire
  - Prêt Personnel au Logement
- et les nouveaux PRÊTS CONVENTIONNÉS

et aussi

- le CHEQUE ÉCUREUIL avec sa carte de garantie
- le COMPTE JEUNE-PROJET pour aider les jeunes de 16 à 20 ans à réaliser leurs projets.
- l'Assurance ÉPARVIE
- toute une gamme de SERVICES

## CAISSE D'ÉPARGNE



à VALLET Place de l'Hôtel de Ville - ☎ 78.22.30  
ouverte du Mardi au Samedi de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h

## Bulletin Municipal d'Information

Siège Social : Hôtel de Ville  
44330 VALLET

Commune de VALLET  
jumelée avec  
ALCESTER (Angleterre)

STATION VERTE



"Villages que j'aime"



Édition - Publicité :  
LES BULLETINS  
D'INFORMATION  
SPÉCIALISÉS  
OUDON

Pour toute correspondance :  
21, rue Guibal  
44000 NANTES  
☎ (40) 73.43.09

Imprimerie FROGER

Châtillon ☎ (0) 80.80.82

Vente et reproduction interdites  
Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1978

## Le billet du Maire

Comme chaque année à la même époque, il est bon de faire le point sur nos réalisations des 12 mois écoulés.

- AMÉNAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE  
Avec viabilité de la partie nord, création d'une fosse de décantation, terrains d'épandage pour éviter tous risques de pollution.
- ACTION EN FAVEUR DE L'EMPLOI  
Création d'un atelier de fabrication de sièges dans les anciens établissements MANDIN, en attendant son installation en zone industrielle.
- COMPLEXE SPORTIF  
Le troisième terrain de football avec piste d'athlétisme vestiaires-douches ; l'abri pour tribunes est terminé.  
Le camping a été agrandi et amélioré pour solliciter de M. le Préfet le classement en 3 étoiles.
- LOGEMENT  
Continuant notre programme de logement H.L.M. locatifs, il doit être mis à disposition 20 maisons en semi-collectif par LOIRE-ATLANTIQUE-HABITATIONS. Un nouveau plan de 19 logements est en cours de réalisation.
- TERRAINS A CONSTRUIRE  
Les lotissements du Val de Logne et de Chantemerle sont maintenant terminés. L'acquisition de nouveaux terrains est faite pour permettre des constructions en 1979 et 1980.
- ASSAINISSEMENT  
Notre programme 1978 a été exécuté comme prévu, à l'exception du village des Courrères, reporté au début 1979.  
De nombreux villages ont été assainis et des chemins ruraux améliorés par nos services voirie.  
Le curage des fossés et l'élagage des haies effectués sans relâche ainsi qu'un busage de fossés sur une longueur d'environ 1 km grâce à la participation des intéressés
- ECOLES  
Cinq classes de l'école primaire, rue François Luneau entièrement rénovées ont été mises à la disposition des élèves. L'aménagement du parking près de l'école maternelle route d'Ancenis permet une amélioration du service des cars scolaires.
- LOCAUX MUNICIPAUX.  
L'immeuble Mandin acheté et aménagé en 5 salles de réunions, plus salle d'attente et bureau de permanence a été inauguré le 11 novembre dernier. C'est le nouveau centre socio-culturel.
- L'ÉTANG DE FROMENTEAU  
Nettoyé et aménagé aux abords est mis en eau et aleviné cet hiver 1978-1979.

#### NOS PROJETS POUR 1979

Sur les 4 ha 50 acquis entre Chantemerle et la route de la Pommeraie, nous envisageons cette année la viabilité pour une première tranche de 20 lots.

- Poursuivre nos recherches pour l'implantation en zone industrielle d'entreprises créatrices d'emplois et faciliter le développement de l'artisanat Valletais.
- Aménager les villages et continuer le programme d'assainissement général en réseau séparatif.
- Effectuer un entretien sérieux de nos 120 kms de voies.
- Moderniser l'éclairage public sur les grands axes de circulation.
- Créer des blocs sanitaires sur le parking de l'école maternelle route d'Ance-nis et sous la place de l'Eglise rue d'Anjou.

En terminant, vos élus et moi-même vous souhaitent une année calme et paisible au cours de laquelle chacun de vous puisse conserver son travail et ses revenus.

J'adresse un remerciement tout particulier aux annonceurs qui ont permis la présentation et la sortie de cette revue.

Que 1979 soit pour vous tous une «BONNE ANNEE».

André BARRE  
Maire de VALLET  
Conseiller Général

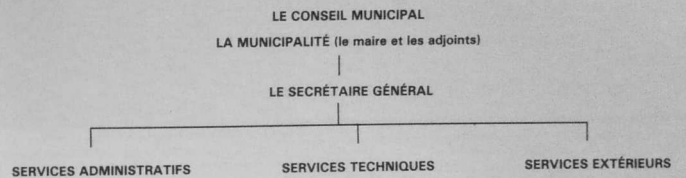
#### INSTITUT Cécile Gourvichon

9 rue Bazoges — 44330 VALLET  
Tél. 78.16.19



EPILATION - MANUCURIE - SAUNA  
SOINS DU VISAGE ET DU CORPS

## ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE



### Les Missions assurées

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Assemblée qui, en accord avec l'administration supérieure, prévoit les programmes de la commune et règle par ses délibérations les affaires de la ville.

#### LA MUNICIPALITÉ

Présidée par le maire qui, avec ses adjoints, est chargé de l'administration, compte tenu notamment des décisions du Conseil Municipal et des réunions de travail en commissions.

#### LES SERVICES MUNICIPAUX

Le secrétaire général : Jacques POUCHARD

Principal collaborateur de la municipalité, chargé notamment de l'organisation générale des services municipaux, il veille à l'exécution des directives de la municipalité par l'ensemble des services de la commune dont il coordonne l'activité.

I - Les services administratifs assurent plus particulièrement les fonctions suivantes :

- Secrétariat général
- Administration générale
- Services financiers

#### A - Secrétariat général :

- Réceptions, manifestations, fêtes et cérémonies
- Secrétariat du maire (audiences, rendez-vous, interventions auprès des administrations)
- expansion économique (dossiers administratifs)
- Conseil municipal, municipalité, commissions, documentation, baux et loyers, contrats divers, personnel communal, documentation, courrier, ventes et acquisitions immobilières.

#### B - Administration générale :

- Police générale, état civil, élections, service automobile, copies conformes, culture, affaires militaires, protection civile, agriculture, commerce, sociétés diverses, aides et services sociaux, plaçage, pompes funèbres, logements

#### C - Services financiers :

- Plan comptable, dossiers financiers, budgets et comptes administratifs, emprunts et garanties d'emprunts, fiscalité communale, subventions, recettes, dépenses, ordonnancement de la comptabilité communale.

#### Le responsable technique : Jacques HUTEAU

Il enregistre vos réclamations. Il est également chargé de l'élaboration des marchés, et de la vérification des factures et mémoires.

Il vous délivre les Alignements ainsi que les permis de Voirie.

#### II - Les services techniques assurent :

- Travaux de voirie, éclairage public, bâtiments communaux, stades et installations sportives, permis de construire et plus généralement l'urbanisme.



### Paul HARDY

Fabrique de Meubles

Style et Rustique  
LITERIE - DÉCORATION  
ÉBÉNISTERIE

Distributeur chaîne SEIFRAM  
AGENCEMENT DE CUISINE

Livraison Gratuite

Facilité de paiement (Génécard - CETEM)

TRES GRAND CHOIX

☎ 78.21.28 - MOUZILLON

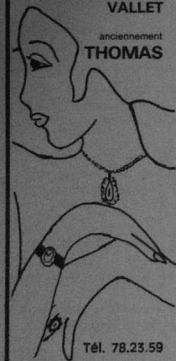
#### DIPLOMÉ DE BESANÇON

BIJOUTERIE

# BLIN

3, RUE DES FORGES  
VALLET

anciennement  
THOMAS



Tél. 78.23.59

### INOX — CUIVRE — LAITON

Moreau T.M.S.

rue Traversière - B.P. 30 - VALLET - Tél. 78.23.55

bâtiment  
industrie  
marine



## Être Maire... c'est quoi ?...

Au lendemain des élections, des Municipalités nouvelles ont été mises en place et les Conseillers Municipaux élus ont procédé à la nomination de leur Maire.

Chacun connaît dans sa commune, son Maire, surtout à l'échelon de nos collectivités. Pour le plus grand nombre d'habitants, il est le représentant de la commune comme le défenseur des intérêts de cette dernière et de ses habitants.

Cela est exact, mais ce que l'on ignore souvent, c'est que les tâches du Maire, bien que très proches des préoccupations fondamentales des habitants, sont définies par des règlements qui ne lui permettent pas de faire à l'importe quoi ou d'agir à sa guise.

Le rôle du Maire est défini par le Code des Communes qui, à lui seul, régit l'organisation générale des collectivités. Le Maire est, en application du dit Code, représentant de la commune et représentant du pouvoir central.

En tant que représentant de la commune, le maire exerce ses fonctions sous le contrôle du Conseil Municipal et, ce qui mérite particulièrement d'être souligné, toujours sous la surveillance de l'administration supérieure.

Nous citerons parmi les attributions qui lui sont dévolues à ce titre :

- l'exécution de toutes les décisions du Conseil Municipal,
- la conservation et l'administration des biens de la collectivité,
- la gestion des revenus de la commune et la surveillance des divers établissements communaux,
- la préparation du budget et l'ordonnement des dépenses,
- la passation des marchés, des actes de vente, d'échange,
- la représentation de la commune dans tous les actes, etc ...

Le Maire est aussi chargé de la Police Municipale, de la Police Rurale et de l'exécution des directives de l'autorité supérieure qui y sont relatifs.

Il s'agit donc pour lui de faire assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique en réprimant tout ce qui peut porter atteinte à la tranquillité ou au maintien du bon ordre.

Il possède aussi des pouvoirs en matière de circulation sur les routes nationales, les chemins départementaux, les voies de communication à l'intérieur de l'agglomération, sous réserve bien entendu des pouvoirs qui sont dévolus au Préfet sur les routes à grande circulation.

Le Maire peut donc interdire à certaines heures l'accès de voies ou de portions de voies de l'agglomération, réglementer l'arrêt et le stationnement des véhicules, prescrire la réparation ou la démolition des murs de bâtiments ou édifices menaçant ruine, etc ...

Nous avons vu plus haut que le Maire est représentant du pouvoir central pour l'administration d'intérêts généraux.

- A ce titre, il est tenu :
- de publier les lois et règlements ainsi que de notifier les décisions gouvernementales -
  - de participer à certaines mesures de sûreté générale ;
  - de collaborer au fonctionnement de certains services d'Etat.

Le Maire, ne l'oublions pas, est Officier de l'Etat Civil et Officier de Police Judiciaire. Dans l'accomplissement de sa mission, il est amené pour formuler ses décisions, à prendre des arrêtés.

Rappelons que les Adjointes ont pour mission de seconder le Maire en exerçant, par délégation, certaines de ses attributions, et de le remplacer provisoirement s'il est absent ou empêché.

La tâche du Maire est difficile car souvent pris entre ses administrés auxquels il désire donner satisfaction et l'Administration Centrale avec ses règlements, ses exigences, il se doit d'être l'arbitre éclairé, soucieux avant tout des intérêts de sa commune.

Beaucoup le comprennent, d'autres le critiquent (c'est parfois plus facile) ; sachez seulement que le Maire a surtout besoin de la part de ceux qu'il dirige, de compréhension et de soutien.

Être Maire, ce n'est pas un métier, c'est une fonction qui exige de celui qui l'assume abnégation et dévouement. Cela mérite bien que l'on ait de temps en temps pour lui, à défaut de reconnaissance, quelques égards.



## Chaussures du Choletais

Boulevard des Acacias ☎ 78.20.27 44330 VALLET

ENTREPRISE SPÉCIALISÉE

articles sports — loisirs — détente

### LE CONSEIL MUNICIPAL DE VALLET

M. BARRÉ	André	Rte d'Ancenis	78.22.81	PDG Transports	Maire Conseiller Général
M. LEBAS	Jules	rue de Bazoges	78.20.61	Pépiniériste	Maire Adjoint
M. LEMOINE	Claude	La Hersonnière	78.21.43	Agriculateur	2ème Adjoint au Maire
M. DENIS	Auguste	Rte d'Ancenis	78.26.30	Viticulteur	3ème Adjoint au Maire
Mme de MALESTROIT	Hélène	La Noe de Bel Air	78.20.59	sans profession	1er Adjoint supplément.
M. POILANE	Paul	Rue F.-Luneau	78.20.25	Commerçant	2ème Adjoint suppl.
M. ROBINEAU	Jean-Baptiste	Bld Dejoie		Magasinier	Conseiller Municipal
M. BAULEREAU	Georges	5 rue d'Anjou	78.21.66	Viticulteur	Conseiller Municipal
M. HALLEREAU	Georges	La Pouinière	78.15.14	Viticulteur	Conseiller Municipal
M. GOISLOT	Daniel	La Débaudière	36.23.47	Viticulteur	Conseiller Municipal
M. TRESPUECH	Prosper	Les Chaboissières	78.23.22	Ent. Travaux agricoles	Conseiller Municipal
M. BAHUAUD	Henri	La Gobinière	78.24.51	Viticulteur	Conseiller Municipal
M. DOUILLARD	Raymond	Le Coudray	36.22.06	Cultivateur	Conseiller Municipal
M. DURAND	Léon	La Chalouisière	78.20.49	Négociant en vins	Conseiller Municipal
M. GUÉRIN	André	Les Pélerins		Viticulteur	Conseiller Municipal
M. GALARD	Jules	Rte de Clisson	78.22.43	Imprimeur	Conseiller Municipal
M. POILANE	Francis	L'Aufière	78.21.65	Viticulteur	Conseiller Municipal
M. CHARPENTIER	Camille	La Guipière	78.24.77	Viticulteur	Conseiller Municipal
M. LUNEAU	Germain	Bois Braud	78.21.72	Viticulteur	Conseiller Municipal
M. LUNEAU	Jean	La Bourdelière	78.23.21	Viticulteur	Conseiller Municipal
M. GRENETIER	Claude	La Ménardière	36.23.49	Electricien	Conseiller Municipal
M. BARRE	André	Les Bois		Viticulteur	Conseiller Municipal
Melle MOREL	Jeannine	25 rue E. Gabory	78.22.71	Artisan	Conseiller Municipal

votre magasin **PHILDAR**  
**PASCALAINÉ**  
Machines à tricoter **PHILDAR**  
Tapis **Pinguin**  
Machines à coudre **PFAFF**  
2 rue F.-Luneau — VALLET  
tél. 78.22.63

PAVILLONS TRADITIONNELS clés en mains  
**GREVAL**  
EQUIPEMENT ENTREPRISES VALLETOISES  
est à votre service, pour concevoir la maison de vos rêves  
s'adresser :  
19 rue F.-Luneau - 44330 VALLET - Tél. 78.20.60

**BSN** Gervais - Danone  
S.A. au Capital de 233.226.000 Frs  
**bouteilles  
verre d'emballage**  
Direction Régionale et Dépôt : Zone Industrielle — 44120 VERTOU — Tél. 75.61.10  
Agent Régional : M. Yves FOURNEL — Zone Industrielle — VERTOU — Tél. 75.61.10  
LA PLUS FORTE PRODUCTION FRANÇAISE DE BOUTEILLES

Assurances Pierre GABORY - CMA - ☎ 71.46.67

## Les commissions municipales

Au début de chaque mandat, les Conseils Municipaux forment des Commissions communales dont le nombre, la forme et la composition varient d'une commune à l'autre, puisqu'elles sont établies selon les usages de chaque collectivité.

Les Conseillers Municipaux faisant partie d'une commission ou même de plusieurs à la fois, sont désignés tantôt en fonction de leurs activités professionnelles ou de leurs aptitudes, tantôt en raison de leurs activités dans des associations ou sociétés locales.

Les Commissions n'ont aucun pouvoir de décision, ce pouvoir appartient bien entendu aux Conseils Municipaux, mais elles ont toutefois un rôle actif dans l'étude des dossiers, des projets, et ce sont elles qui apporteront les éléments permettant au Conseil Municipal de se prononcer en connaissance de cause.

Enfin, les Conseillers sont désignés pour représenter leur commune dans des commissions, des conseils, des comités d'établissements publics ou de groupements de collectivités (Commission du Bureau d'Aide Sociale, Comité du S.I.V.O.M., des Syndicats d'eau et d'électricité).

### Commission des finances (6 membres) :

Adjoint délégué : M. LEBAS Jules  
MM. Denis Auguste, Baumard Georges, Melle Morel Jeannine, MM. Lemoine Claude, M. Trespouch Prosper.

### Commission des travaux publics (12 membres) :

Adjoint délégué : M. LEMOINE Claude  
MM. Lebas Jules, Denis Auguste, Douillard Raymond, Bahuaud Henri, Hallereau Georges, Luneau Jean, Luneau Germain, Barre André (Les Bois) Charpentier Camille, Guérin André, Poilane Francis.

### Commission de l'urbanisme et de la qualité de la vie (8 membres) :

Adjoint délégué : M. LEBAS Jules  
MM. Denis Auguste, Durand Léon, Poilane Paul, Lemoine Claude, Golsiot Daniel, Robineau Jean-Baptiste, Baumard Georges.

### Commission des sports, culture et 3ème âge (7 membres) :

Adjoint délégué : Mme de MALESTROIT Hélicène  
Melle Morel Jeannine, MM. Guérin André, Galard Jules, Robineau Jean-Baptiste, Poilane Paul, Grenetier Claude.

### Commission du plan d'occupation des sols (4 membres) :

MM. Lebas Jules, Lemoine Claude, Denis Auguste, Poilane Paul.

### Commission des affaires scolaires (6 membres) :

Adjoint délégué : M. LEMOINE Claude  
MM. Baumard Georges, Bahuaud Henri, Grenetier Claude, Durand Léon, Douillard Raymond.

### Commission animation et fêtes (4 membres) :

Responsable : Melle MOREL Jeannine  
MM. Galard Jules, Guérin André, Robineau Jean-Baptiste.

### Commission du bureau d'aide sociale (3 membres) :

Adjoint délégué : M. DENIS Auguste  
MM. Baumard Georges, Golsiot Daniel.

### Commission du bulletin municipal (5 membres) :

Responsable : M. GALARD Jules  
MM. Lebas Jules, Lemoine Claude, Denis Auguste, Mme de Malestroit Hélicène.

### Commission Sivom :

MM. Lebas Jules, Lemoine Claude

### Commission S.J.A.E.P. :

MM. Lebas Jules, Lemoine Claude, Denis Auguste.

### Syndicat de communes pour le personnel :

M. Lebas Jules.

### Commission des bâtiments communaux :

Adjoint délégué : M. LEBAS Jules  
MM. Lemoine Claude, Denis Auguste, Bahuaud Henri, Baumard Georges.

### Commission communale des impôts directs :

M. Faiouard Alfred, Mme Chiron Louise, MM. Gabory Pierre, Guille André, Luneau Paul, Mme Marchais Annick, M. Fichon Raymond, Subileau Roger.

### Suppléants respectifs :

M. Aubron Henri, Mmes Colomar Jacqueline, Lechat Marcelle, MM. Merlaud Alain, Moreau Robert, Olivier Rémy, Perraud Joseph, Yvernogeu Gilles.

### Commission du Personnel (5 membres) :

Le Maire : M. BARRE André  
MM. LEMOINE Claude, LEBAS Jules, DENIS Auguste, DOUILLARD Raymond.

### Représentants du Personnel : (5 Membres)

MM. JUVIN Gilles, MARTIN Julien  
Mmes MALINGE Denise, LE MOUROUX Nelly, TERTROU Renée.

## Les Services techniques municipaux

En 1977, le Conseil Municipal décidait de structurer les Services Techniques Municipaux, de manière à pouvoir maîtriser directement les décisions relevant du domaine technique.

Cette structure prit corps en 1978 avec la création d'un poste de responsable technique placé sous l'autorité directe du Maire et chargé de la direction des Services Techniques.

Sans entrer dans les détails de l'organisation de ces services, il peut être dégagé deux missions principales leur incombant :

- Une mission d'organisation et d'entretien des services et équipements publics : organisation de la collecte des résidus ménagers, entretien de la voirie, des bâtiments communaux, éclairage public, assainissement, etc ...
- Une mission de conception générale ou particulière : conception générale lorsque le Conseil Municipal ayant décidé le principe d'une opération il est nécessaire de réaliser le canevas qui sera soumis pour étude aux différents maîtres d'œuvre, architectes, ingénieurs civils, etc... ou conception particulière, lorsqu'il s'agit de dresser un projet (bâtiment, voie, réseau, etc ...) lequel est examiné en commission avant d'être soumis au Conseil Municipal.

Depuis le 1er janvier 1978, date à laquelle ces services ont fonctionné réellement, et en plus des tâches de fonctionnement et d'entretien, les services techniques municipaux ont réalisé une dizaine d'études ou de projets.

## A VOTRE SERVICE

### HOTEL DE VILLE ..... Tél. 78.20.35

Afin d'assurer un meilleur service au public, les bureaux sont ouverts tous les jours ouvrables sauf samedi :  
- de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
- le samedi de 8 h 30 à 12 h (pour l'Etat Civil seulement).

### SECRETARIAT GENERAL

- M. Jacques POUCHARD, secrétaire général  
- Melle Marie-Thérèse CUSSONNEAU, sténo-dactylo.

### SERVICE DU PUBLIC

- Mme Ginette CORMERAIS, agent principal  
- Mme Madeleine LIMBOUR, agent de bureau

### COMPTABILITE

- Mme Gisèle BALLINER, agent principal  
- Mme Denise MALINGE, agent de bureau dactylographe

### POLICE MUNICIPALE

- M. Jean MAINGUY, gardien de police

### SERVICES TECHNIQUES

- M. Jacques HUTEAU, surveillant de travaux  
- M. Jacques BARRE, O.P. 2  
- M. Gilles JUVIN, O.P. 1  
- M. Louis BARRE, aide O.P. responsable de la piscine  
- M. Jean-Claude POTIER, aide O.P. gardien de camping  
- M. Francis FONTENEAU, contremaître

- M. René DOUSSET, O.E.V.P.
- M. Julien MARTIN, O.E.V.P.
- M. Jean-Louis GUERIN, O.P. 1
- M. Henri BOUHIER (indisponible)
- M. Alphonse PERROCHEAU (indisponible)
- M. Jean DOCEUL, aide O.P.
- Mme Yvette MARTIN, femme de ménage

### AGENTS DES ECOLES

- Mme Armande BEAUVINEAU
- Mme BOUSSEAU (indisponible)
- Mme Nelly LEMOUROUX (indisponible)
- Mme Renée TERTROU
- Mme Monique COCU
- Mme Gisèle CORBINEAU

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES (SIVOM)

M. Jean-Jo ARNAUD, secrétaire général

### ANIMATION SPORTIVE CANTONALE

M. Alain CLOUET, animateur sportif

### POMPES FUNEBRES

M. Clément GERARD, fossoyeur, conducteur de corbillard et poseur de monuments.

# CREDIT INDUSTRIEL à votre service, pour tous vos problèmes de placement ou d'emprunt

Venez nous voir...

CLISSON ☎ 78.00.41 - du lundi au vendredi  
VALLET ☎ 78.21.51 - du mardi au samedi



**Tracteurs Enjambeurs LOISEAU  
Ets BABONNEAU**

18, BOULEVARD DEJOIE - 44 - VALLET  
TEL. 78.20.63

## QUELQUES CHIFFRES

Suite au recensement de la population de 1975, quelques résultats définitifs nous permettent de mieux photographier la commune et il m'est agréable de vous les communiquer :

Population Valletaise : 5.060 : (4.979 + 81)

Sexe masculin : 2.465 dont 2.333 actifs  
Sexe féminin : 2.514 dont 754 actives

Population à partir de 17 ans : 3.499  
répartis ainsi : 249 de 17 à 19 ans  
403 de 20 à 24 ans

sexe masculin : 1.695  
avec 128 de 17 à 19 ans  
206 de 20 à 24 ans

sexe féminin : 1.804  
avec 121 de 17 à 19 ans  
197 de 20 à 24 ans

Ménages et familles	Nombre de ménages	Nombre de familles	Population des familles	Isolés
Agricole	557	450	1.561	308
Non agricoles	905	742	2.674	343
Total	1.462	1.192	4.235	651

Résidences principales en 1975 : 1.462  
Logements vacants : 94  
Résidences secondaires : 67

### EVOLUTION DE LA POPULATION

	Population agglomérée	Population épars	Totale
1962	1.560	2.916	4.476
1968	1.588	3.015	4.603
1975	1.788	3.191	4.979
			+81 étudiants et SDF
Prévue actuellement	2.075	3.442	5.517



Entreprise de  
**MAÇONNERIE**  
Cuvés verrées - couvertures  
Carrelage

**S.A.R.L. AUGEREAU et Fils**  
88, rue d'Anjou 44330 VALLET  
Tél. 78.21.54

**PÉPINIÈRES VITICOLES**

Muscadet, Gros Plant, Gamay, Cabernet,  
Grolleau-Abouriou  
Greffons Sélectionnés

**LEBAS Frères**

27 rue de Bazoges - 44330 VALLET  
Tél. 78.20.61

**TERRIEN**

VOYAGES LIC. A 551

1, ALLEE TURENNE - 44000 NANTES - B.P. 92 NANTES  
44003 NANTES CEDEX TEL. (40) 47.93.25

le professionnel au service de l'amateur...

VENTE CONSEIL

**Rose HARRON** PAPIERS PEINTS  
TISSUS  
MOQUETTE  
PEINTURE

Magasin détail :  
'La Morandière' - MOUZILLON - tél. 26.41.06

## Le nouveau centre socio-culturel



Toutes les réunions extra-municipales se tiennent à cet endroit dont le gardiennage est assuré par Mme VIAUD Marie-Joséphine qui y demeure en un logement de fonction sis au premier étage.

Les Sociétés et Associations Valletaises, désireuses d'occuper une salle pour une réunion ou autre activité, devront en formuler la demande à la Mairie quatre jours au moins avant la date et acquitter une somme de 20 F forfaitaires. La gratuité est accordée aux cours de musique, de solfège, d'anglais et de couture.

De plus, toutes les permanences se dérouleront dans le bureau qui est prévu à cette intention suivant le calendrier ci-après :

**SECURITE SOCIALE (régime général)**  
tous les lundis de 13 h 30 à 15 h 30  
tous les mardis de 10 h à 12 h  
tous les vendredis de 14 h à 16 h

**MUTUELLE CHIRURGICALE FAMILIALE**  
2 rue de Bel-Air NANTES  
les 2ème et 4ème mercredis de 10 h à 12 h

**ENQUETES Accidents du Travail et Sécurité Sociale**  
En cas de besoin et sur convocation.

**SERVICE DOCUMENTATION DE L'ARMÉE DE TERRE**  
(Renseignements sur le service national, informations sur les carrières militaires) - 3ème mardi du mois de 14 h à 16 h

**ASSISTANTE SOCIALE**  
Mme GUELLEC ..... Tél. 78.25.08  
Le jeudi de 9 h 30 à 10 h

**ASSEDIC** : 1er vendredi de 8 h 45 à 10 h

Les consultations de nourrissons et les vaccinations auront également lieu dans ce Centre Socio-Culturel du 48, rue d'Anjou.

## Service d'aide ménagère

### QU'EST-CE QUE L'AIDE MENAGERE ?

L'aide ménagère est une personne qui se rend chez les bénéficiaires afin d'y effectuer certains travaux courants d'entretien et de ménage. Elle assure également une tâche morale du fait de sa présence. C'est une aide et un réconfort très important particulièrement pour les personnes isolées qui ne peuvent sortir de chez elles.

L'aide ménagère effectue environ de 2 à 4 heures par semaine maximum, chez le même bénéficiaire.

### QUI PEUT EN BENEFICIER ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans.  
- Les invalides et les handicapés.

### QUI FINANCE L'AIDE MENAGERE ?

- Les organismes versant la retraite, suivant les revenus du demandeur.  
- La Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale si les ressources sont inférieures au plafond en vigueur.  
- Certaines caisses complémentaires de retraites.  
- Si ses ressources sont trop élevées, le demandeur doit payer intégralement les heures d'aide ménagère dont il a besoin.

### OU S'ADRESSER ?

Tous renseignements complémentaires peuvent être donnés soit :  
- au secrétariat du SIVOM : Mairie de VALLET.  
- chez les personnes suivantes :  
- VALLET : Mme CHIRON, rue François-Luneau  
- LA CHAPELLE HEULIN : Mme DEJOIE, La Loge.  
- LE PALLET : Mme EMERIAU A., le bourg  
- MOUZILLON : Mme GUILBAUD S., route de Vendée  
- LA REGRIPIERE : Mme GOURBIL A., le bourg.

menuiserie  
meubles de cuisine

**Denys AUDRAIN**

71, rue d'Anjou VALLET

**STATION-SERVICE & GARAGE**

PEUGEOT - MOTOCONFORT  
~ TOUS CARBURANTS ~

**Maison P. MARCHAIS**

VALLET 78.20.03

au fait petit  
MODE ENFANTINE  
Trousseau - Puériculture  
rue des Forges

"Le Luxembourg"

## FRAPPIER : un photographe jeune pour les jeunes

### RENSEIGNEMENTS UTILES

Député de la circonscription : M. MAUJOUAN DU GASSET  
Conseiller Général : M. André BARRÉ

#### Services publics et administratifs

##### ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Centre ville et lotissements : lundi après-midi et jeudi matin. Dans la campagne : 2ème mercredi de chaque mois.

**GENDARMERIE** : Tél. 78.22.17  
Rue d'Anjou, VALLET

**SERVICE D'INCENDIE** : Tél. 78.22.17  
Boulevard Stéphane-Pasterie

**POSTES ET TELECOMMUNICATIONS** : Tél. 78.21.00  
Bureaux ouverts au public de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h, sauf samedi après-midi. Dernière levée à la grande poste à 18 h 15.

Receveur des Postes : Mme SONNARD Jacqueline

**PERCEPTION** : Tél. 78.20.30  
Bureaux ouverts au public de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, sauf le mercredi et le samedi.

Receveur municipal : M. Pierre OHEIX, Inspecteur Central.

**MAISON HOSPITALIERE de la POMMERAIE** : 78.20.88

**ELECTRICITE DE FRANCE**  
District de Clisson : Tél. 78.01.36

**SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL** (service d'eau)  
Direction régionale : Tél. 75.53.04  
M. MARCHÉ, 11 route de Nantes : Tél. 78.20.43

**SYNDICAT D'INITIATIVE**  
4 place Charles de Gaulle : Tél. 78.20.43

**MAISON DU MUSCADET** : Route d'Ancenis

**PISCINE MUNICIPALE CLIMATISEE** :  
Boulevard Dejoie

**LOTS DE PECHE**  
étangs municipaux de Fromenteau et des Dorices

**CONTRIBUTIONS INDIRECTES** (recettes locales)  
rue François-Luneau : Tél. 78.21.91

ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 15  
sauf le samedi.

**CAMPING** : Camping Municipal des Dorices  
route d'Ancenis (CD 763) \*\* : Tél. 78.23.14

Terrain de sports - jeux - tennis - salle omnisports  
Gardien M. Jean-Claude POTIER

#### MARCHE

Tous les dimanches, place Charles de Gaulle  
Placier : M. Jean MAINGUY

**PONTS ET CHAUSSEES VALLET** : Tél. 78.21.59  
Ingénieur T.P.E. M. LE QUELLENEC, Subdivisionnaire

Bureau : 356 rte de Clisson VERTOU : Tél. 34.19.04

**POMPES FUNEBRES**  
M. GÉRARD Clément : Tél. 78.20.80 ou 36.23.79

#### Établissements Scolaires

**ECOLE PUBLIQUE MIXTE**  
Mlle M.-L. DUVAL, directrice : Tél. 78.20.16

**ECOLE MATERNELLE**  
Mme AUNAY, directrice : Tél. 78.15.81

**COLLEGE SAINT-JOSEPH**  
rue François-Luneau : Tél. 78.21.82

Frère Lucien MEUNIER, directeur

**ECOLE SAINTE-MARIE**  
Sœur Léontine GUYARD, directrice : Tél. 78.22.02

#### Etablissements Culturels

**ECOLE DE MUSIQUE**  
Une Ecole de Musique Cantonale fonctionne régulièrement à VALLET. Toute personne intéressée, ou enfant à partir de 9 ans, peut venir s'inscrire ; les cours de débutants ont lieu le dimanche matin à compter de 10 h

route d'Anjou - Centre Socio-Culturel

#### LOISIRS

**CINEMA «LE CEP»**  
Samedi à 21 h - Dimanche à 16 h et 21 h

**CLUB DE L'AGE D'OR**  
Réunion hebdomadaire route d'Ancenis (près du Caveau du Muscadet) le jeudi après-midi à 14 h 30.

#### Établissements Culturels

**ECOLE DE MUSIQUE**  
Une Ecole de Musique Cantonale fonctionne régulièrement à VALLET. Toute personne intéressée, ou enfant à partir de 9 ans, peut venir s'inscrire ; les cours de débutants ont lieu le dimanche matin à compter de 10 h

route d'Anjou - Centre Socio-Culturel

#### Établissements Culturels

**ECOLE DE MUSIQUE**  
Une Ecole de Musique Cantonale fonctionne régulièrement à VALLET. Toute personne intéressée, ou enfant à partir de 9 ans, peut venir s'inscrire ; les cours de débutants ont lieu le dimanche matin à compter de 10 h

route d'Anjou - Centre Socio-Culturel

**ECOLE DE MUSIQUE**  
Une Ecole de Musique Cantonale fonctionne régulièrement à VALLET. Toute personne intéressée, ou enfant à partir de 9 ans, peut venir s'inscrire ; les cours de débutants ont lieu le dimanche matin à compter de 10 h

route d'Anjou - Centre Socio-Culturel

#### Ets FRADET

#### MACHINES et MATÉRIEL de BUREAU

4, rue du Couédic  
44 NANTES  
48.28.61  
48.41.73

Calculatrices électroniques

#### Muscadet de Sèvre et Maine

réserve du Domaine de la Guittonnière

Gros-Plant - Vins d'appellation du Val de Loire

☎ 78.20.39

Loïc BEAUQUIN 44330 VALLET



Rue du Progrès  
VALLET  
Tél. 78.20.18  
78.21.80

Médaille d'Or 1949-1949-1951-1951-1963  
Médaille d'Or avec diplôme d'Honneur 3ème Foire Internationale à Budapest 1962  
Médaille d'Or 3ème Foire Internationale à Budapest 1964  
Médaille d'Argent 4ème Foire Internationale à Budapest 1967  
Médaille d'Argent Première Foire Internationale de Soles 1968  
Pipette d'Argent 1968 (Prix d'Excellence)  
Médaille d'Argent 1972 à Stanchevo (Bulgarie)  
Médaille d'Or 1974, Foire de Clisson

GROS-PLANT et vins A.O.C. du Val de Loire

#### BANQUES

**CREDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST**  
Place Charles de Gaulle : Tél. 78.21.51

**CREDIT AGRICOLE**  
Rue François-Luneau : Tél. 78.21.73

**CREDIT MUTUEL**  
Rue François-Luneau : Tél. 78.22.59

**CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE**  
Place Charles de Gaulle : Tél. 78.22.30

**SOCIETE GENERALE**  
Rue St-Vincent : Tél. 78.22.30

ouvert tous les mardis, mercredis et vendredis de 14 h 30 à 17 h.

#### CULTE

**CULTE CATHOLIQUE**

— Messes :

samedi soir à 20 h (hiver) - à 20 h 30 (été)

dimanche : à 8 h 30, 9 h 45 et 11 h

— Presbytère : M. l'Abbé Lucien BROUSSEAU, responsable du secteur : Tél. 78.20.74

#### SANTÉ

**MEDECINS**

— Dr CHIRAT, rue E. Gabory : Tél. 78.20.05

— Dr MARY : Tél. 78.20.05

— Dr NICOL et Madame : Tél. 78.22.58

**CHIRURGIENS-DENTISTES**

— Dr LARAILLET Pierre et Mme, Dr YVERNOGUEAU

Pierre, rue F.-Luneau : Tél. 78.20.78

— Chirurgien-Dentiste : M. GUÉRIN Michel, rue des Forges

**KINESITHERAPEUTES**

— M. LEMENELEC Norbert, bd E.-Dejoie : 78.22.34

— M. RAGOT Philippe : 78.15.90

— Mme GORIN Danièle : rue de Chantemerle

**ORTHOPHONISTE**

— Mme COUILLAUD Christiane : Tél. 78.22.34

15 bd Dejoie

Le mardi toute la journée

**VETERINAIRES**

— Dr JONGKEAU Guy, SCHULER Jean-Patrice

92 rue d'Anjou

Consultations de 13 h 30 à 14 h 30 et sur rendez-vous

**OPTICIEN**

Rue de Bazoges : Tél. 74.17.70

Ouvert le dimanche matin de 9 h 15 à 12 h 30 et le mercredi et vendredi après-midi de 15 h à 18 h.

**PHARMACIENS**

— M. BERTRAND Jean, rue des Forges : Tél. 78.20.64

— Mme CHAIGNEAU Jean : Tél. 78.20.45

3 place de l'Hotel-de-Ville

Laboratoire d'analyses médicales

**INFIRMIERS**

— Mlle KERMARREC Monique : Tél. 36.22.80

Permanences 15 bd Dejoie :

du lundi au vendredi : de 7 h 45 à 8 h 30 et de 13 h 15 à 14 h

le samedi de 9 h 30 à 10 h

— Mme MADELEINEAU, infirmière diplômée, reçoit tous les matins de 9 h 30 à 10 h, chez Mme GUINDON, rue E. Gabory : Tél. 78.24.58

— Mme MOAL, permanence Maison St-Paul rue d'Anjou du lundi au vendredi de 18 h 30 à 19 h et le samedi de 11 h à 11 h 30.

Rue de la Vendée à MOUZILLON (domicile) : 36.23.67

**AMBULANCES-TAXIS**

— M. ARNAUD Jean, rue Cheneau : Tél. 78.22.86

— M. GOULEAU Calixte, Ch. des Buttes : Tél. 78.21.35

#### NOTAIRE

**NOTAIRE**

Maitre LE DEAUT, rue F.-Luneau : Tél. 78.20.01



restaurant - bar  
SPECIALITES : Anguilles, Grenouilles, Beurre blanc  
« Les Voyageurs »  
Gilles BLANCHARD SA CAVE - SON MUSCADET English spoken  
2 route de Clisson - 44330 VALLET - tél. (40) 78.20.23

Radio - Télévision - Electro-ménager  
CHAUFFAGE INTEGRE  
**Marcel DAVID**  
Rue d'Anjou - VALLET - tél. 78.20.83

## FRAPPIER : un photographe jeune pour les jeunes

### SERVICE SOCIAL

Centre Socio-Culturel - 48, rue d'Anjou

ASSISTANTE SOCIALE  
Mme GUELLEC ..... Tél. 78.25.08

Le jeudi de 9 h 30 à 12 h

PUERICULTRICE  
Le vendredi de 14 h 30 à 15 h 30

CONSULTATION DES NOURRISSONS  
Le 3ème vendredi du mois de 14 h à 16 h

VACCINATIONS  
Le 2ème vendredi du mois de 10 h à 12 h  
Analyse d'urines de 9 h à 10 h

CONSEILLERE MENAGERE  
Mme BERTHELOT  
1er et 3ème jeudi du mois de 10 h à 12 h

### Racette Locale des Impôts

#### Jours de Fermeture

Janvier	Le jeudi 18 janvier	(l'après-midi)
Février	Le lundi 19 février	(l'après-midi)
Mars	Le lundi 19 mars	(l'après-midi)
Avril	Le jeudi 19 avril	(l'après-midi)
Mai	Le jeudi 17 mai	(l'après-midi)
Juin	Le mardi 19 juin	(l'après-midi)
Juillet	Le jeudi 19 juillet	(l'après-midi)
Août	Le jeudi 16 août	(l'après-midi)
Septembre	Le mercredi 19 septembre	(l'après-midi)
Octobre	Le jeudi 18 octobre	(l'après-midi)
Novembre	Le lundi 19 novembre	(l'après-midi)
Décembre	Le mercredi 19 décembre	(l'après-midi)

### RECOLTE 1978

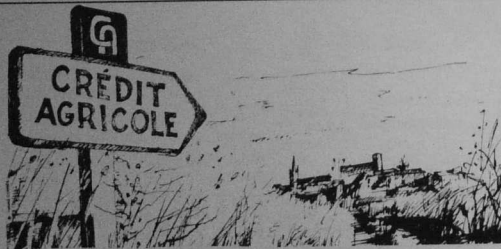
1) Nombre de déclarations de récolte	1572
2) Quantités de vin (en hectolitres) :	
A O C Muscadet Sèvre et Maine	27.735
Muscadet (excédent de rendement)	4.370
V D Q S Gros Plant	15.495
Gros Plant (excédent de rendement)	3.408
Vin de pays (rouge)	3.221
V C C Vin blanc	10.647

Vin rouge ..... 13.643

TOTAL ..... 78.519

### 3) Superficies (hectares et ares) :

- A O C	1.226 ha 53
- V D Q S	353 ha 79
- V C C	394 ha 75
- Vin de pays	38 ha 10
TOTAL	2.013 ha 17



AGENCE DE VALLET : Rue du Frère François Luneau  
ouverture du mardi au samedi - ☎ 78.21.73

## L'ENVIRONNEMENT

Le mot «environnement» figure désormais en bonne place parmi les termes courants et à tous les niveaux, on l'emploie peut-être trop souvent sans en saisir exactement la dimension.

La protection de la nature et de l'environnement commence d'abord par la lutte contre les pollutions et nuisances et c'est donc sur leurs aspects que nous nous arrêterons dans ce bulletin.

### POLLUTION DES EAUX DOUCES

Les manifestations de la pollution de l'eau ne sont pas toujours visibles et ses origines sont parfois diverses.

Il s'agit tantôt d'une pollution naturelle, c'est le cas des eaux contaminées par des cadavres d'animaux, tantôt d'une pollution provoquée par la négligence humaine ou par des accidents, déversement des eaux domestiques usées, évacuation des eaux résiduaires industrielles, lessivage des sols en agriculture après utilisation des pesticides ou certains fertilisants, etc ...

Chaque commune possède, depuis un certain nombre d'années, des stations d'épuration qui fonctionnent correctement, ces stations ont d'ailleurs été agrandies pour faire face à l'expansion des agglomérations. Il n'empêche que nous ne sommes pas à l'abri d'un non fonctionnement de celles-ci par suite d'un orage par exemple lorsque tous les réseaux n'ont pas été construits en séparatif ou par suite de déversement d'hydrocarbures dans les canalisations.

Mais ceci ne peut être qu'accidentel alors que d'autres pollutions des eaux existent sans que la collectivité ne soit en mesure de les contrôler ou plus, d'intervenir.

Ce sont par exemple les fosses septiques des habitations non raccordées à l'égoût, fosses septiques au fonctionnement plus que douteux ; ce sont les rejets de lisier des porcheries, ce sont toutes ces berges de rivières envahies par les branches, troncs, souches, etc ...

### POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES, LES FUMÉES ET LES GAZ.

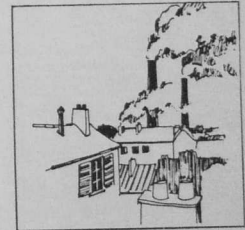
C'est une énumération bien incomplète mais voilà ce qui pollue les rivières.

La pollution atmosphérique est peut-être moins ressentie dans notre secteur.

Elle existe cependant, ne serait-ce que par la combustion domestique des combustibles pour le chauffage des maisons, par les gaz d'échappement des automobiles.

Chacun doit donc dans ce domaine être convaincu de sa responsabilité et de ses propres moyens de lutte par :

- le réglage régulier des installations de chauffage, ce réglage devant être effectué par des personnes ayant les compétences requises ;
- la suppression des chapeaux qui coiffent les cheminées et qui empêchent une bonne dispersion des polluants ;
- l'isolation thermique efficace des logements permettant outre l'économie de combustible, une diminution d'émissions polluantes ;
- le réglage régulier de la carburation des automobiles.



pour  
l'agrément  
de votre  
environnement

B. THUAUD  
paysagiste



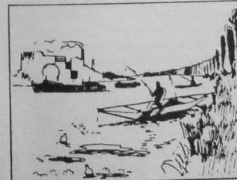
6, rue du Progrès  
Tél. 78.22.21  
VALLET

murs - dallages  
bassins  
arrosage automatique  
mobilier - pots en caillou

### LUTTE CONTRE LE BRUIT

Si les effets du bruit à long terme sont moins menaçants que ceux de certains polluants de l'eau et de l'air, son action immédiate est par contre beaucoup plus vivement ressentie.

Il n'est pas possible cependant de définir simplement et d'une façon générale les niveaux de bruits qu'il est interdit de dépasser et là encore, il appartient à chacun d'être conscient de la gêne qu'il peut apporter au voisinage.



Coiffure - Coupe  
Créations

SALONS MESSIEURS : rez-de-chaussée

Salon THUAUD

SALON DAMES : 1er étage - SALON SOINS : au sous-sol

3, rue F.-Luneau - 44330 VALLET - Tél. 78.22.21





Les sources de bruits sont extrêmement nombreuses et diverses ; ce sont par exemple :

- les véhicules routiers dont les bruits anormaux sont dus à une défektivité des silencieux, de l'usage sans motif de l'avertisseur sonore ou d'un régime excessif du moteur dans une agglomération. Le bruit des véhicules augmentant très vite lorsque la vitesse croît, le strict respect des limitations de vitesse en agglomération, indispensable par ailleurs pour la sécurité, est donc bénéfique en matière de bruit ;
- les engins de chantier de travaux publics ;
- les établissements bruyants.

#### DECHARGES, ORDURES, EPAVES ET DECHETS

C'est une dégradation pernicieuse et progressive de l'environnement, les ordures, déchets et épaves attirant épaves, déchets et ordures.

Ce sont ces dépôts clandestins et toujours anonymes constitués par des ordures ménagères, vieux papier, gravats, cendres, verres, bois, bidons de produits divers, épaves de cuisinières, réfrigérateurs et autres appareils ménagers, lits, sommiers, vieux pneus, cadavres d'animaux, etc...

Les principaux lieux choisis se situent le long des routes ou des chemins, en bordure des bois et en sous-bois, sur les terrains vagues, dans les carrières non exploitées.

Ces dépôts sont tous dangereux, ils déprécient les sites, polluent l'atmosphère, les cours d'eau, les nappes d'eau souterraines par infiltrations, ils présentent des risques d'épidémie par pollution des rats.

Il y a pourtant un moyen de se débarrasser de tout cela :

- vous disposez d'un ramassage régulier des ordures ménagères, bien organisé ;
- vous avez sur le pays ou à proximité des récupérateurs de métaux, alors pourquoi ne pas leur demander d'enlever vos vieux appareils ménagers ou mieux pourquoi n'allez-vous pas les leur porter ;
- vous êtes commerçant et vous avez de nombreux emballages (cageots, cartons), alors au lieu de les jeter n'importe où, allez vous-même les porter au dépôt ;
- vous avez des déblais, des gravats, vous savez qu'il existe à proximité des endroits où les propriétaires demandent des remblais, mais de grâce, ne faites pas de cet endroit un dépôt d'ordures ;
- vous avez un jardin, prévoyez un petit coin pour y éliminer toutes les matières dites « fermentescibles » ;
- vous avez la malchance de perdre un animal ; s'il est petit, il vous est possible de l'enterrer, mais s'il est grand, faites appel à un éleveur, il en existe un à Clisson.

Enfin, rappelez-vous que dans notre commune, il a été procédé à l'enlèvement de toutes les voitures épaves. Là encore, évitez que cette situation de l'épave à chaque coin de champ ne se renouvelle, faites appel à un récupérateur qui vous enlèvera celle-ci gratuitement.

#### PROPRETE DES RUES ET DES LIEUX PUBLICS

La vue d'une rue, d'une place parsemée de détritus de toutes sortes ne fait honneur à personne. Il appartient à chacun de garder les rues propres en respectant notamment une certaine discipline.

Tout ce qui salit trottoirs, rues, places, façades, squares et jardins est à proscrire.

Ce sont les habitants qui jettent négligemment sur la chaussée le paquet de cigarettes vide, le journal déjà lu, l'emballage d'un objet qui vient d'être acheté, les papiers de bonbons...

Ce sont tous ceux qui ne savent respecter la propriété publique et privée par des inscriptions, graffiti, affiches.

Si seulement, on pensait aux inconvénients d'une telle négligence ou d'une telle discipline, car outre l'image inesthétique que l'on peut garder de cela, il ne faut pas oublier que la remise en état des lieux coûte cher à la collectivité et qu'en définitive, ce sont les contribuables qui paient.

Sauvegarder la nature c'est avant tout éviter les pollutions et nuisances. Chacun doit donc prendre conscience du rôle qu'il se doit d'avoir dans ce domaine et songer aussi que la solution des problèmes dépend avant tout de lui-même et non pas seulement et uniquement du voisin.



## les boîtes aux lettres

Il ne s'agit, dans les quelques propos qui vont suivre, que de simples constatations qui, bien entendu, n'entraînent pour vous ni obligation, ni, à plus forte raison, contrainte. J'ai été frappé par l'absence de boîte aux lettres dans un grand nombre de propriétés, ou parfois même, par l'incommodité de certaines de ces boîtes.

Ces dernières, bien que bisornues, chétives, aux ouvertures béantes, accrochées fébrilement à de simples piquets — en espérant qu'aucun vent malencontreux ne vienne souffler trop fort —, ou, çà et là posées dans un coin épars du jardin, ont malgré tout l'immense avantage d'exister et c'est déjà bien, alors que tant de maisons en sont démunies.

Où mettre alors l'objet de la distribution ?

Une murette, une pierre serviront le cas échéant de dépositaire. Mais si, par malheur, une avenue s'abat sur la région, alors, de vos lettres, de votre journal, il n'en restera plus qu'un papier détrempé et sale, dont la lecture, je n'en doute point, sera loin des plus faciles. Le vent même, vous permettra-t-il de recueillir là où vous le désirez votre courrier ?

Parfois aussi, malgré la bonne volonté du distributeur, qui serait à même de poser les lettres à la porte de votre maison, le chien, gardien de lieu, avec un malin plaisir, le détourne de son aimable projet !

Aidez donc ceux qui vous apportent des informations sous toutes leurs formes. Placez une boîte aux lettres à l'entrée de votre propriété, boîte pratique, visible de la rue et non pas celle que l'on met à l'entrée du garage après avoir fait parcourir au distributeur les quelques 25 mètres inutiles puis les marches ou autres obstacles qu'il lui faut franchir pour aller jusque chez vous.

Cela n'entraînera pour vous qu'une dépense minime, mais sachez que vous serez mieux servi et que le fonctionnaire des P.T.T. comme le simple distributeur de journal ou de prospectus, vous en seront reconnaissants.

## L'ENSEIGNEMENT

### ECOLE PUBLIQUES

- Directrice pour le Primaire : Melle M.-L. DUVAL  
Effectif total : 203 élèves - 7 classes
  - Directrice pour la Maternelle : Mme Marie-Madeleine AUNAY  
Effectif total : 143 élèves - 4 classes.
- Une cantine, sous la direction de l'école et d'un groupe de parents, nourrit chaque jour plus de 200 élèves.

### COLLEGE SAINT-JOSEPH

- Directeur : Frère MEUNIER Lucien
- Effectifs :  
élèves : 337 (garçons 152 - filles 185)  
Enseignants : 21  
14 classes
  - Origine des élèves :  
Vallet : 193 - Mouzillon : 63 - La Chapelle-Heulin : 40  
Le Pallet : 15 - La Regrippière : 20
  - Régime :  
externat : 86  
1/2 pension : 251
  - Résultats au B.E.P.C. :  
1973 26 sur 28  
1974 29 sur 29  
1975 42 sur 43  
1976 41 sur 42  
1977 43 sur 43  
1978 60 sur 61

Le Collège donne aux familles la possibilité d'assurer à leurs enfants un niveau d'études moyen, sanctionné en 3ème par le diplôme du B.E.P.C. L'enseignement est donné conformément aux programmes officiels de l'Éducation Nationale. Langues étudiées : Anglais (6ème à 3ème) - Espagnol (4ème à 3ème) - Allemand (4ème à 3ème).

### ECOLE SAINTE-MARIE (Primaire)

- Directrice Sœur Léontine GUYARD
  - Effectif total : 475 (filles : 240 - garçons : 235)
  - 11 classes primaires : 300 (filles 150 - garçons : 150)
  - 5 classes enfantines : 175 (filles : 90 - garçons : 85)
  - personnel : 18 enseignants dont la directrice, 2 agents de service pour les classes enfantines.
- La cantine, gérée par une Association de Parents, fournit cette année des repas à 500 enfants environ.

### CENTRE DE PLEIN AIR «LES COCCINELLES»

- Situé aux Dorices, il reçoit des enfants du département qui ont besoin d'internat et quelques élèves du canton ayant des difficultés sur le plan scolaire.
- Effectif : environ 40 élèves
  - Directrice : Melle CHAUVIRE (Tél. 78.20.73)

### INSTITUT MEDICO-PROFESSIONNEL «LES PAPILLONS BLANCS»

- Directrice : Melle LAUNOIS E.
- Les Dorices 44330 VALLET (Tél. 78.23.12)
  - Effectif : 71 enfants dont 24 en internat (6 groupes de travail)
  - Éducateurs : 20



CHARBONS - FUEL B.P.  
BUTANE - PROPANE CITERNE  
Prêts chauffage - Nettoyage - Entretien

Paul Poilane

10 rue François-Luneau  
VALLET  
Tél. 78.20.25

Préfabriqués  
Poteaux à vigne  
Poteaux et plaques  
de clôtures  
matériaux de construction  
agglomérés - tuyaux  
vibrés de haute qualité

coriandre  
Parfumerie Coutellerie  
Cadeaux  
78.20.33  
Tél. 78.23.38  
1, rue des Forges - VALLET



## JUMELAGE VALLET ALCESTER



Cinq rangées de charmants petits écoliers valletais, chantant des chansons anglaises sur les marches de l'église : c'est comme cela que nous avons eu le plaisir d'accueillir à Vallet, à la fin du mois de mai 1978, la délégation officielle de la ville d'Alcester.

Cette délégation, conduite par M. et Mme Howarth, et comprenant, entre autres, Mme Phillips, a passé trois jours chez nous.

Le vendredi, après une réception à la mairie, nos amis anglais ont été accueillis dans les familles valletaises.

Le samedi, la première moitié de la journée était réservée à l'aspect privé de l'échange et nos amis partageaient la vie de leurs hôtes. Le soir, une charmante réception nous était offerte par M. et Mme Amelineau dans leur moulin de Vendée. L'ambiance fut des plus sympathiques.

Le dimanche, après une messe où de nombreux textes liturgiques étaient bilingues, nous sommes allés inaugurer la plaque du boulevard d'Alcester, précédés par la musique de Vallet. Pour se détendre et se restaurer ensemble, un grand pique-nique avait lieu ensuite sous les ombrages des Dorices. Dans l'après-midi, nous étions invités par M. le Maire de Mouzillon à goûter les vins de la commune voisine et à participer à une joyeuse kermesse, qui se terminait par un dîner champêtre.

Le lundi, après une séance de travail, nous allions goûter les vins de Vallet à la Maison du Syndicat, puis nous déjeunions et c'était l'instant, toujours émouvant, d'un au revoir à nos amis.

Au cours de cette visite, nous avons fait le point ensemble des réalisations de notre jumelage et du travail qui nous attend.

Cette année, a vu de nombreux échanges : footballeurs valletais allant à Alcester, pompiers anglais venant chez nous, écoliers de Vallet faisant un grand voyage de l'autre côté de la Manche. A la fin de l'année dernière, la Ste-Cécile avait été marquée par l'accueil de l'orchestre d'Alcester.

Nous avons aussi reconduit nos cours d'anglais et créé un comité d'accueil présidé par M. Perraud qui prend en charge nos hôtes pour les aider dans leurs loisirs et leurs rapports avec la population. Enfin, autre nouveauté : la création d'un «pub» à la foire de Vallet, sous la responsabilité de Mme Gerles, et où nos concitoyens sont venus nombreux s'initier aux joies du thé !

Voilà ce qui a été fait ! Il reste beaucoup à faire et c'est tant mieux. Notre joie est de voir que les échanges prévus sont de plus en plus nombreux et spontanés, ce qui prouve que, des deux côtés de la Manche, nous devenons de vrais bons amis.

La Présidente,  
Mme de MALESTROIT

### UN NOUVEAU HIGH BAILIFF

Le nouvel High Bailiff a été intronisé le 23 novembre 1978, il s'agit de M. John BUCHANAN.

Pour cette manifestation, M. le Maire n'a pu répondre favorablement devant participer à cette même date au Congrès des Maires de France à PARIS.

Aux félicitations de M. le Maire, M. BUCHANAN répond la lettre ci-après.



FROM THE  
HIGH BAILIFF

*Court Leet and Court Baron of the  
Most Honourable Hugh Edward Conway Seymour,  
Marquis of Hertford*

1 Barlichway  
Alcester  
Warwickshire  
B49 6QE

Monsieur A. Barré  
Conseiller Général,  
Maire De Vallet,  
Hotel de Ville,  
44330 Vallet,  
FRANCE.

14 Octobre 1978

Cher Monsieur Barré,

Quelle surprise, j'ai reçu votre présent magnifique une caisse entière de Muscadet. Je ne peux pas vous assez remercier. A Dîner nous boissons à votre santé monsieur.

J'étais très triste que vous ne pouvez pas nous visiter pour le dîner mais réciproquement j'espère que vous enjoyerez votre grand congrès en Paris. Peut-être pendant 1979 nous aurons l'opportunité rencontre, certainement je l'espère.

Monsieur Barré encore j'envoie les remerciements au nom des tous les officiers du Court Leet.

Sincèrement

*John Buchanan*

J. BUCHANAN

l'ensemblier de la cuisine

**BERAF**  
CUIRINES

(cette pylyone ORTF par route de Clisson)

Tél. 54.91.45

EXPOSITION - FABRICATION

44115 Hte-GOULAINE

## Assurances Pierre GABORY - CMA - ☎ 71.46.67

### La vie d'un anglais moyen

Je voudrais vous faire remarquer qu'un Anglais moyen n'est pas, en général aussi engagé dans les affaires que je le suis moi-même, mais néanmoins la plupart d'entre eux sont intéressés par quelque organisation ou activité dans la vie en dehors de leur travail professionnel.

Ma vie personnelle est centrée sur mon travail, ma famille et mes activités dans les différentes organisations d'ALCESTER, et est donc la vie d'un travailleur moyen.

La plupart des gens font une semaine de travail de 40 heures du lundi au vendredi avec 8 h par jour ; pas mal de gens font un travail supplémentaire de 4 h le samedi matin. La journée de travail va de 8 h du matin à 4 h 30 du soir et le samedi de 8 h à 12 h.

Le réveil est vers 7 h, petit déjeuner, départ pour le travail et retour vers 17 h, heure du dîner.

La plupart des femmes vont travailler lorsque le salaire de l'homme est insuffisant pour faire vivre la maison.

Le soir, la plupart des gens vont au Club des «Commerçants et Ouvriers» pour se distraire selon leur goût, quelquefois la danse, les fléchettes, le football, le cinéma, la discothèque... ou juste être assis pour boire un coup et discuter.

Le samedi après-midi se passe habituellement à faire des achats à REDDITCH ou EVESHAM (15 ou 20 km d'ALCESTER) et la soirée dans une partie de plaisir.

Le dimanche est un jour de repos, très peu de gens travaillent et toutes les boutiques sont fermées. Je passe habituellement la matinée au jardin à jardiner ou mettre de l'ordre ; je visite le Club à 12 h et prends le déjeuner à 13 h 30.

L'après-midi se passe à la promenade ou au repos ; lundi matin, c'est le retour au travail.

Pour leur travail, les hommes gagnent environ (L 70) soit 600 F par semaine, mais à cause des impôts, etc... ils ont en réalité pour la maison 430 F ; le loyer et taxes municipales s'élèvent à 80 F par semaine.

Nous avons donc à ALCESTER de nombreuses organisations de sport : football, rugby, tennis, fléchettes, piscine, jeux de boules et autres.

Parmi les organisations culturelles, nous avons opéré d'amateurs, art dramatique, fanfare, orchestre de bal, société civique, société historique, préparation militaire et la «Court Lets».

Il y a aussi pour les femmes des groupements à l'Église, l'Institution des femmes, les jeunes épouses et différentes activités à l'école dans la soirée.

#### MON POINT DE VUE SUR VALLET

Ma famille est très fière d'avoir lié amitié avec Vallet ; j'espère que cela continuera pendant de nombreuses années à venir. Ma connaissance très limitée de la langue française ne me rend pas capable -ne me permet pas- d'exprimer (comme il convient) nos vrais sentiments.

L'impression générale des gens d'ALCESTER visitant VALLET est que vos compatriotes ont l'impression de ne pas faire assez pour nous faire plaisir, mais le résultat est que nous revenons tous enchantés de tant de gentillesse.

Ma femme et moi n'avons eu l'occasion de rendre visite à votre ville que deux fois mais nous sommes «tombrés amoureux» de VALLET et avons l'intention de passer des vacances parmi vous le plus souvent possible.

Je souhaite que toute personne de VALLET visitant ALCESTER puisse éprouver les mêmes sentiments : c'est cela le jumelage.

Len WADE

**C. CORMERAIS**  
**CHARCUTERIE - RÔTISSERIE**  
 Plats préparés Traiteur  
 22, rue des Forges 44 VALLET Tél. 78.20.87

Électricité - Chauffage - Sanitaire  
 électro-ménager  
**J.P. VEGA**  
 La Salmonière  
 Tél. 36.23.65 VALLET

**MOREAU** s.a.r.l. VALLET - Z.I.  
 44330  
 ☎ 78.20.57  
 COUVERTURE - PLOMBERIE lignes groupées  
 ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE

Électrique - Fuel  
**promo-comfort**  
 tous travaux d'entretien  
 conservation des vins  
 sous gaz inerte

## SAPEURS-POMPIERS DE VALLET

Le corps des Sapeurs Pompiers de VALLET a été fondé au siècle dernier en l'an 1871.

Nous possédons en nos archives tous les sinistres combattus sur le canton de VALLET depuis 1890.

Lieutenants des chefs de corps commandant le

- Centre de Secours de VALLET :
- de 1871 à 1876 : DUGAST Félix
- de 1876 à 1905 : RICHARD Georges
- de 1905 à 1926 : PETITEAU
- de 1926 à 1935 : GRÉGOIRE Alexandre
- de 1935 à 1943 : MARCHAIS Pierre
- de 1943 à 1954 : EMERION Jean
- de 1954 à 1969 : PINEAU Charles
- depuis 1969 : PELLOUET Léon

Depuis sa création, le Corps a combattu vaillamment tous les sinistres pour lesquels son intervention a été requise qu'il s'agisse d'incendies, d'inondations, de secours aux personnes en danger ou secours de toute nature.

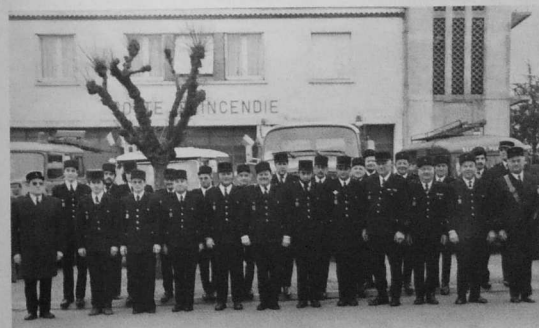
Au cours de la dernière guerre il a souvent été fait appel à lui en dehors de son secteur et tout particulièrement pendant les Bombardements subis par la ville de Nantes.

Tous les ans, depuis plusieurs années le corps de Sapeurs Pompiers de VALLET se modernise en touchant du matériel neuf ceci grâce au SIVOM.

- En ce moment nous comptons comme matériel :
- 1 camion F.P.T. porteur d'eau ;
  - 1 camion C.C.F.L. tous terrains ;
  - 1 ambulance V.S.A.B. pour transport des blessés ;
  - 1 camionnette Citroën pour transport matériel ;
  - 1 moto pompe 60 m<sup>3</sup> heure ;
  - 1 hydro éjecteur N.F.S. 61518 40 m<sup>3</sup> ;
  - 2 vides cave Venturi 20 m<sup>3</sup> ;
  - matériels secours aux personnes en danger ;
  - 1 appareil air comprimé respiratoire isolant pour descentes dans les cuves ;
  - 2 appareils respiratoires aspirateurs pour intervenir dans un lieu air vicié ;
  - 1 coffre électro secours pour les accidents électriques ;
  - 1 réanimateur AIROX ;
  - 1 transformateur 220 en 24 volts ;
  - 1 matelas coquille pour transport des blessés de la colonne vertébrale ;
  - 2 tenues anti-frelons.

- Nous sommes intervenus en 1978 :
- 47 secours routiers dont 27 hors commune
  - 19 incendies dont 7 hors commune
  - 7 feux de cheminée dont 3 hors commune
  - 78 opérations diverses dont 30 hors commune
  - 3 asphyxies dont 2 hors commune
  - 4 fausses alerte dont 1 hors commune
  - 2 renforts à Clisson pour incendie.

P.S. Le corps Sapeurs Pompiers de Vallet a perdu le Caporal PAPIN Albert.



### AUDRAIN Frères

Rte de la Massonnière

44120 VERTOU

Tél. 34.21.44

- TRANSPORTS
- Vente de
- SABLE
- GRAVIERS
- ENLÈVEMENT
- ORDURES
- MÉNAGÈRES

masseurs  
 kinésithérapeutes

**Danielle GORIN — Philippe RAGOT**

Tél. 78.15.90

rue du Chantemerle

VALLET

## LA GENDARMERIE DE VALLET

Tél. 78.22.17  
ou 17

L'existence de la Brigade de Gendarmerie de VALLET est de notoriété publique pour les habitants de la commune et autres localités du canton. Ce qui est moins connu, c'est le travail qu'accomplissent les hommes qui la composent et les services qu'ils sont appelés à rendre.

La Brigade était à l'origine une Brigade à cheval et, depuis 1901, elle est installée au 62, rue d'Anjou à VALLET. Depuis, l'automobile Estafette équipée de moyens radio, a largement et utilement remplacé tous autres moyens d'intervention. Dans un avenir proche, les locaux seront déplacés dans un casernement moderne, plus fonctionnel et plus agréable à la réception du public.

La Brigade de VALLET est à vocation essentiellement rurale puisqu'elle consacre une grande partie de son service aux campagnes. Le développement des centres habités, les petites et moyennes entreprises, entreprises viticoles et un essor constant de la circulation automobile exigent de plus en plus la présence sur les routes des militaires de cette unité pour la surveillance du trafic routier ou des hameaux à l'écart ; principalement à l'époque des vendanges pour le contrôle des populations mouvantes ou encore des nomades dont bon nombre d'entre eux ont fait de VALLET leur commune de rattachement.

Ces différentes données ont accru les charges de façon notable. La Brigade est composée d'un Maréchal-des-Logis et de cinq gendarmes de la compagnie de Rezé dont elle dépend. En outre, le trafic routier en augmentation, nécessite de très nombreuses interventions sur les axes principaux : CD 756, CD 763 et RN 149 traversant la résidence et les autres communes du canton : MOUZILLON, LE PALLET, LA CHAPELLE-HEULIN et LA REGRIPIERE.

Pour les cinq communes du canton, cette surveillance s'étend donc sur 11.192 hectares où sont disséminés quelque 300 hameaux et une population de plus de 10.000 habitants.

Il est bon de préciser que les missions de la Gendarmerie sont diverses, mais que la principale est la protection des personnes et des biens, de jour comme de nuit. La répression existe bien sûr, mais elle n'intervient qu'en dernier lieu quand tout a été tenté pour l'éviter.

Ainsi, elle doit intervenir sur les routes, quand, malgré les appels à la prudence, on se rend compte que le nombre des accidents est sans cesse croissant, ils sont d'ailleurs de plus en plus graves et bien souvent les enfants et les jeunes en sont les premières victimes...

Puis que jamais, la Gendarmerie doit se montrer intraitable envers les auteurs d'infractions dangereuses, celles qui, presque à coup sûr, conduisent à l'accident... telles la vitesse excessive ou l'alcoolémie au volant.

Enfin, la recrudescence de la délinquance demande une surveillance efficace. Les Gendarmes s'y emploient, mais ils ne peuvent être partout, alors il est bon que la population les aide en se montrant plus prudente, en accordant moins de facilités aux malfaiteurs.

En conclusion on peut dire que le travail ne manque pas pour le personnel de la Brigade de VALLET qui, toute l'année, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, a la responsabilité de la sécurité et de la tranquillité du canton.



Entreprise MERLAUD  
S.A.R.L.

Route de la Loire  
44330 VALLET - Tél. 78.23.07



PLATRERIE  
FAIENCE  
FUMISTERIE  
STAFF

### LISTE PRÉSIDENTIELLE DES SOCIÉTÉS

COMITÉ DES FÊTES  
M. BAHUAUD Henri, président  
SYNDICAT D'INITIATIVE  
M. BRUSA Laurent, président  
VELO-SPORT  
M. GAUBERT Alain, président  
A.P.G.  
M. HONORE Pierre, président  
POMPIERS  
M. PELLOUET Léon, Lieutenant  
AVENIR DE VALLET  
M. HUBERT André, président  
SOCIÉTÉ CHASSE NORD  
M. MARCHAIS Germain, président  
SOCIÉTÉ CHASSE SUD  
M. PINEAU Jean, président LA CHAPELLE HEULIN  
AMICALE DES ROUTIERS  
M. BOUSSEAU J.-Pierre, président  
AMICALE DES DONNEURS DE SANG  
M. GOULEAU Calixte  
CONFÉDÉRATION DES ROUTIERS  
M. GIRAUD Eugène, président  
A.C.A.V.  
M. YVERNOGÉAU Gilles  
FOOTBALL  
M. DROUET Yannick, président  
ANCIENS COMBATTANTS  
M. COREAU L. président  
ANCIENS D'ALGERIE  
M. MENUET, président  
HARMONIE DE VALLET  
M. LEBAS Jules, chef de musique  
M. BEAUQUIN Louis, président  
AMICALE LAIQUE  
M. BAUMARD Georges, président

A.E.P. Ste-Marie, M. FEVRIER Jean, président  
A.E.P. Collège, Mme DROUET Annick, présidente  
A.P.E.L. Ste-Marie, M. CHIRON Pierre, président  
A.P.E.L. Collège, M. POUCHARD Jacques, président

MUTILÉS DU TRAVAIL  
M. RIPOCHE Jean, président  
JUDO  
M. LOIRET Robert, président  
ASSOCIATION SPORTIVE DEMANGEAU  
M. BERTIN Michel, président  
ASSOCIATION SPORTIVE LA ROCHE AUX FEES  
M. BERGERE, président  
ASSOCIATION FAMILIALE RURALE  
M. TRESPÉLICH Guy, président  
CHORALE DE VALLET  
M. HUTEAU Jacques, directeur  
M. CHEVOLLEAU E., président  
CLUB DU TROISIÈME AGE  
M. BEAUQUIN Louis, président  
permanences à la Maison du Muscadet : 1er et 3ème  
jeudi à partir de 14 h  
LOISI-CULTURE  
M. LE MOUROUX Jean-Claude, président  
COMITÉ DE JUMELAGE  
Mme de MALESTROIT : présidente  
OFFICE D'ANIMATION SPORTIVE ET CULTURELLE  
M. BERGERE, président  
VOLLEY BALL  
M. COULLAUD Michel, président  
SOCIÉTÉ CYCLOMOTORISTE  
M. BARRÉ André (fils), président  
COMITÉ DE LA FOIRE  
M. GABORY Pierre, président  
PAMPRES VALLETAIS  
- Basket : Mlle MOREL Janine  
- Tennis : M. GALARD Jules, président  
- Ping-Pong : M. SECHER Edouard

**MAISONS**  
**cirev**  
SIÈGE SOCIAL  
88 rue d'Anjou - 44330 VALLET  
☎ 78.21.54  
RÉGULIÈREMENT EN ORDONNANCE DU 28-9-1987

Constructions individuelles  
Plan de financement  
Étude et conception  
Coordination et réalisation

NEUF - RESTAURATION



## LOIRE ATLANTIQUE HABITATIONS

Société Anonyme d'H.L.M. - Groupe "Maison Familiale de Nantes-St-Herblain"  
7 bd du Val-de-Chézine - 44800 SAINT-HERBLAIN ☎ 76.52.11

VOUS AIDE A MIEUX VOUS LOGER en vous proposant 2 solutions à vos problèmes :  
**VALLET - LOTISSEMENT DE CHANTEMERLE**

Realisation de 2 programmes :

ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ

LOCATION

10 maisons individuelles types IV et V

20 logements types II - III - IV

Renseignements et inscriptions : le samedi matin - Annexe Mairie de Vallet ou siège de la société Tél. 76.52.11



cinéma

## «LE CEP»

vous connaissez ?

### PROGRAMME CINEMA «LE CEP»

Habituellement le vendredi à 21 h, le samedi à 21 h et le dimanche à 16 h et 21 h.

- 5, 6 et 7 janvier 1979 : LA CARAPATE
- 12, 13 et 14 janvier 1979 : MORT SUR LE NIL
- 19, 20 et 21 janvier 1979 : LE FION
- Jeudi 25 janvier à 15 h POUR TOUS ET POUR LE 3ème AGE : L'ARBRE AUX SABOTS
- 26, 27 et 28 janvier : L'ARBRE AUX SABOTS
- 2, 3 et 4 février : LE CONVOI

### FESTIVAL DU RIRE

- vendredi 9 février à 21 h et dimanche 11 février à 14 h 30 : LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE
- samedi 10 février à 21 h et dimanche 11 février à 17 h et 21 h : LA CAGE AUX FOLLES
- Jeudi 16 février à 15 h POUR TOUS ET POUR LE 3ème AGE : MON ONCLE
- vendredi 16 février à 21 h et dimanche 18 février à 17 h et 21 h : MON ONCLE
- samedi 17 février à 21 h et dimanche 18 février à 14 h 30 : LA BALLADE DES DALTON
- Lundi 19 et mardi 20 février à 15 h : LA BALLADE DES DALTON
- vendredi 23 février à 21 h et dimanche 25 février à 14 h 30 : LE GRAND FRISSON
- samedi 24 février à 21 h et dimanche 25 février à 17 h et 21 h : LES REFORMÉS SE PORTENT BIEN
- 2, 3 et 4 mars : LES DENTS DE LA MER (IIème série)
- 9, 10 et 11 mars : théâtre «Je veux voir Mioussov»

L'équipe du Cinéma

La salle du «CEP» se veut d'abriter toutes manifestations culturelles telles que concerts, théâtres, variétés, conférences ... mais sa vocation première est le Cinéma.

Vous sentez-vous concernés par le fait qu'un cinéma soit présent à VALLET chaque semaine ? Pensez-vous qu'il peut vous apporter non seulement un loisir, mais un moyen de culture ?

C'est ce que recherche l'Equipe Responsable en proposant une programmation variée de manière à ce que chacun y trouve le genre qu'il préfère. Un effort particulier est fait pour obtenir les films de l'actualité cinématographique du moment.

Les anciens ne sont pas oubliés. Un film est projeté chaque mois à l'intention des personnes du 3ème âge, un jeudi après-midi.

D'autre part, à chaque période de vacances scolaires, est proposé un film plus particulièrement destiné aux enfants.

Nous projetons pour février de réaliser un festival de films comiques, espérant répondre aux désirs du plus grand nombre.

Voici, rapidement fait, le tour des activités du Cinéma. Nous attendons vos suggestions, tant sur le choix des films que sur l'Animation. A cet effet, une «boîte à idées» est à votre disposition dans le hall de la salle.

## LOISI-CULTURE

L'Association Loisi-Culture est ouverte à tous les jeunes du canton de VALLET ; son siège est au «1000 Club» derrière le terrain de basket. Elle propose aux jeunes diverses activités :

### Pour les amateurs de photo :

Le «1000 Club» possède un labo-photo très bien équipé ; chaque samedi, il y a une animation pour débutants dont les responsables sont : Jean-Claude LE MOUROUX, Yves MERLAUD, Gaëtan LEMOINE, Daniel BERGE.

### Pour les amateurs de canoë :

Six canoës et gilets de sauvetage attendent les amateurs des plaisirs de l'eau au Pé de Vignard au Pallet. Ils sont entreposés dans un local en bordure de Sèvre. Pour de plus amples renseignements, consultez le responsable : Michel ARNAUD, Bonne-Fontaine.

### Pour les amateurs de théâtre :

Pour la troisième année consécutive, le théâtre revit à VALLET. Après «La souprière» et «Le canard à l'orange» le groupe théâtre du «1000 Club» prépare cette année une pièce russe : «Je veux voir Mioussov». Ils présenteront leur spectacle la deuxième semaine de mars à la salle du CEP ; ils espèrent qu'un public nombreux viendra encourager leurs efforts. Ce groupe théâtre est ouvert à toutes les bonnes volontés aussi bien pour jouer que pour fabriquer les décors ou pour aider dans la réalisation du spectacle. A tout ceux qui sont intéressés, prendre contact avec Elisabeth LHUILIER, la Pommerai-village.

### Enfin, pour les amateurs de tissage :

Quatre métiers à tisser ne demandent qu'à travailler. Il suffit de se renseigner auprès d'Isabelle LUNEAU, la Basse-Bourdellère.



Le «1000 Club», c'est aussi un lieu de rencontre ; chaque samedi après-midi, de 14 h à 18 h, on peut venir y jouer au ping-pong, y faire un baby-foot ou bien écouter de la musique.

## Eh bien.. dansez maintenant !

C'est maintenant une tradition : chaque mardi de 17 h à 20 h 15, plus de soixante enfants de VALLET et des environs se retrouvent Salle Démocratique, rue St-Vincent, pour prendre part aux Cours de Danse Classique de Marie-Christine GUESDON.

Ces élèves, qui ont de 4 à 14 ans, sont répartis selon leur âge et leur niveau, en trois cours, et les petites de 4 ans ne sont pas les moins assidues. Ils travaillent dur pour obtenir la souplesse et la technique des plus grandes.

En février dernier, l'Ecole a présenté, avec la participation de l'Orchestre de l'Ecole de Musique de Vallet, un Gala de Danse qui marquait la consécration des efforts d'une année de cours et de répétitions. Le public, nombreux et chaleureux, a été un précieux encouragement pour les jeunes danseuses.

A la demande de quelques personnes, des Cours d'Adultes -maintien, assouplissement- ont été envisagés. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Marie-Christine GUESDON chaque mardi.

Pour toutes vos assurances

**Guy DESPRÉS**  
agent général  
place de l'Eglise  
VALLET ☎ 78.20.48

Mme Jean CHAIGNEAU  
PHARMACIE  
Laboratoire - Analyses médicales

Place Charles de Gaulle ☎ 78.20.45 VALLET



Garage HERBRETEAU

Station Agent  
**TOTAL** **CITROËN**

1 route de Nantes, 44330 VALLET • Tél. 78.20.24

## LA MUSIQUE

### • CHORALE DE VALLET

La Chorale de Vallet propose une activité à toutes personnes désireuses d'approfondir leurs connaissances musicales et capables de suivre le rythme des répétitions avec le maximum d'assiduité.

Le programme de cette 6ème saison est axé autour de trois grands compositeurs : Bach, Mozart et Schubert. Afin de réaliser ce répertoire dans les meilleures conditions, l'orchestre de chambre a été totalement intégré dans le groupe.

Depuis la mi-novembre, les répétitions ont lieu au Centre Socio-Culturel tous les vendredis soir.

Voici la composition du chœur et de l'orchestre pour la saison 1978-1979.

- 1) 53 choristes répartis en 18 soprani, 14 alti, 10 ténors et 11 basses (soit 32 femmes et 21 hommes).
- 2) 18 musiciens permanents répartis en 5 premiers violons, 4 seconds violons, 2 violons alto, 2 violoncelles, 2 flûtes, 2 hautbois et un basson.

### • HARMONIE DE VALLET

Fidèle à ses traditions, l'Harmonie de Vallet continue d'animer les manifestations valletaises et extérieures.

Cette année, un effort particulier sera donné pour proposer aux mélomanes de la région toujours plus difficiles, des concerts plus nombreux et nous l'espérons plus intéressants.

Au mois de décembre, l'Harmonie recevait les techniciens 4EUROPE No 1 pour l'enregistrement d'une répétition. Elle devait ainsi prendre part à une émission prochaine qui montrera ce qu'est la vie musicale en France chez les amateurs.

Au début de cette année 79 l'effectif de l'Harmonie se décompose en 53 musiciens répartis comme suit :

- 2 flûtes, 2 hautbois et un basson (renfort venant de l'orchestre de chambre), 13 clarinettes, 11 saxophones (répartis en 1 soprano, 5 altos, 3 tenors et 2 barytons), 2 bugles, 4 cornets à pistons, 5 trompettes, 2 cors, 3 trombones à coulisse, 2 saxhorns barytons, 3 basses-tuba et 3 percussionnistes.



### • ÉCOLE DE MUSIQUE du Canton de Vallet

Une importante création a marqué le début de l'année 1978-1979 : l'ouverture de la classe de piano. Cette classe fonctionne depuis le mois d'octobre avec 12 élèves. Le professeur a été recruté parmi les professeurs de l'institut des jeunes aveugles des Hauts-Thébaudières.

Depuis la mi-novembre, les cours ont lieu au Centre Socio-Culturel dont les salles nombreuses et accueillantes favorisent le travail des élèves.

Cette année, l'école propose six classes :

- **Classe de piano**  
Prof. Melle M. CHAUDRON - prof. à l'institut des jeunes aveugles des Hauts-Thébaudières à Vertou
- **Classe de flûte**  
Prof. M. E. VELOPPÉ - 1ère flûte à l'Union Philharmonique de Nantes
- **Classe de clarinette**  
Prof. M. F. MULLER - 1er prix du conservatoire de Versailles
- **Classe de saxophone**  
Prof. M. D. BESNIER - titulaire du certificat de fin d'études du conservatoire de Nantes
- **Classe de trompette et cor**  
Prof. M. P. DELANOË - professeur d'éducation musicale à Nantes, Ex-trompette de l'Opéra de Nantes
- **Classe de solfège**  
Prof. M. P. DELANOË - M. D. BESNIER

78 16 14	<b>C</b> harpente	Études Plans - Devis Coordination
	<b>M</b> enuiserie	
	<b>P</b> ELTANCHE S.A.R.L.	
	9, boulevard des Acacias 44330 VALLET	

VOYAGES • EXCURSIONS • DÉMÉNAGEMENTS

**TRANSPORTS DAVY**

Messageries quotidiennes Livraison à domicile

VALLET - NANTES ☎ 63.51.22 **GESTÉ (49)**

## Entente Sportive Valletaise

Notre société est de loin la plus importante des sociétés sportives valletaises, puisqu'elle compte cette année 272 membres.

Depuis 12 années et jusqu'à l'entrée de la saison 78-79 Loïc BEAUQUIN en était le président estimé et avisé ; mais ces derniers temps, il manifestait avec une telle insistance le désir de se démettre de ses fonctions que de nouvelles élections avaient lieu, un nouveau bureau était formé et nommait un président Yannick DROUET.

Ce dernier s'entourait de suite de deux vice-présidents compétents, dévoués et membres actifs, comme lui, de l'équipe vétérans : Guy DESPRES et Henri MERLAUD. Par ailleurs il n'y a pas eu de changements importants. M. Alfred FALOURD reste le précieux trésorier de la société avec René CARTRON comme adjoint. Quant au secrétaire, il est désormais partagé entre Jo FOULONNEAU et Jean-Yves BONNEAU qui se complètent fort bien.

Le souci du nouveau bureau a été de mettre définitivement en place l'organisation de la société telle que l'avait ébauché Loïc BEAUQUIN.

Six commissions ont été créées (Jeunes-Féminines, Séniors et Vétérans-Matériel-Entrées et Bars-Animation et Loisirs-Assurance et Discipline). Chaque commission est formée d'une petite équipe de dirigeants avec un responsable. Toutes ces commissions fonctionnent maintenant, le démarrage est très sérieux et compte tenu du dévouement de chacun nous devons être optimistes.

L'ENTENTE SPORTIVE VALLETAISE qui, par son importance, est une des premières sociétés de Football du département se devait d'être organisée afin que règne la bonne ambiance qui permet aux joueurs de travailler et de progresser en toute tranquillité.



Jean-Claude OCEANA, l'entraîneur, entame sa 4ème saison au club, il y a fait un travail énorme qui a porté ses fruits, malheureusement son équipe fanion est cette année complètement démantelée par suite de départs et pratiquement il lui faut tout reprendre à zéro, ce qui est une rude tâche quand on pratique la compétition à ce niveau du championnat.

Les résultats seront ce qu'ils seront, nous savons que cette année sera très difficile et même si les défaites sont fréquentes, le fait de jouer contre des équipes plus fortes aguerries nos jeunes et leur donnera le meilleur moyen de progresser.

Jean-Claude OCEANA assure aussi l'école de football, il a, là aussi un travail très important puisque près de 100 jeunes valletais viennent le mercredi l'écouter et mettre en pratique ses conseils.

Voilà présentée la saison 78-79 pour l'Entente Sportive Valletaise. Rappelons pour terminer que notre société se compose de :

- 25 féminines
- 40 poussins 9 et 10 ans
- 30 pupilles 11 et 12 ans
- 31 minimes 13 et 14 ans
- 31 cadets 15 et 16 ans
- 30 juniors 17, 18 et 19 ans
- 38 séniors 20 à 35 ans
- 16 vétérans plus de 35 ans

Tous ces membres actifs sont encadrés par 31 dirigeants qui souhaitent vivement voir leur nombre augmenter.

Avis aux bonnes volontés, parents et amis de nos footballeurs, nous souhaitons votre venue à l'ENTENTE SPORTIVE VALLETAISE.

FERRONNERIE

Joseph BABONNEAU

"Les Corbellières"

44330-VALLET, Tél. 78.77.94

EDMOND et JEAN-PAUL

## Entreprise de bâtiment

CLISSON    rte de Bourignol    VALLET    Place de l'Eglise

☎ 78.00.73    ☎ 78.20.37

## Volley-Club

Le volley a commencé à Vallet dans un esprit de loisirs et de détente en 1971-1972. Puis le club s'est créé en 1973 avec une optique compétitive.

Nous comptons cette année, une cinquantaine de licenciés répartis dans quatre équipes :

- sénior masculin
- sénior féminin
- junior masculin
- minime féminin

Inscrites en championnat départemental de la Fédération Française de volley-ball (entraînement salle des Dorices le mardi ; minime 17 h à 19 h 30, sénior féminin 20 h à 22 h ; le vendredi pour les juniors et séniors masculin à 20 h 30).

Pour toute personne intéressée par le volley en tant que détente ; il s'est formé une section volley loisir sous la compétence de M. Clouet, animateur sportif cantonal (palais des sports le jeudi à 20 h 30).

Composition du bureau :

**Président :**  
Michel COULLAUD ..... Tél. 78.23.31

**Compétition :**  
Chantal GAUTIER ..... Tél. 78.21.01

**Détente :**  
Marie-Claude TRAVERS ..... Tél. 78.17.13



## VÉLO CLUB

Cyclo-Cross : 1 élément de valeur en progression : Roger DEQUENE, vainqueur du Challenge des Amateurs, 3ème du championnat Atlantique-Anjou (27 ans, interrégional).

Les effectifs : 61 coureurs répartis en catégories A-B-C, cyclo-sportifs, Juniors, Cadets, Minimes.

Son école de cyclisme : sous la conduite d'éducateurs diplômés, une vingtaine d'enfants de 7 à 12 ans suivent régulièrement les cours et exercices tous les samedis et participent à des rencontres de jeux cyclistes organisés entre écoles de la région.

Un palmarès 1978 éloquent (jamais égalé). Les coureurs du Vélo-Sport ont remporté :

- 41 victoires sur route en 1978
- deux titres de premiers en championnat :
  - Championnat Atlantique-Anjou toutes catégories gagné par Jean-Maurice CHARRIER + 8 grandes victoires
  - Championnat Atlantique-Anjou Juniors gagné par Roland FAUCHET + 15 victoires
- sur piste : en association avec le Vélo-Sport Valletais AS-PTT Nantes ; 2ème de la finale de la coupe des Pays de Loire

**Ets Gilbert MAINGUY s.a.**  
ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ  
Lignes et Conduites : Électricité - Gaz - Eau - Téléphones  
Équipements Industriels et Immobiliers  
Département de Chauffage et Mécanique  
46 rue du Moulin - B. P. 8 - 44120 VERTOU - Tél. 34.10.00

QUINCAILLERIE  
Mme DEMANGEAU  
OUTILLAGE - MENAGE  
JARDINAGE - CADEAUX  
38, rue d'Anjou  
44 VALLET - Tél. 78.20.65

## JUDO CLUB



L'association sportive « judo club de Vallet » a pour but de promouvoir et d'enseigner la pratique du judo dans le canton de Vallet. C'est une société à but non lucratif comme toutes les associations sportives ou culturelles régies par la loi de 1901.

L'association fête son 10ème anniversaire cette année. Le mérite de sa fondation revient à Jean-Yves DANIEL qui en 1968 avec une petite équipe d'adeptes aussi déterminés que lui se lancèrent dans l'entreprise dont ils avaient qu'elle réclamerait à eux-mêmes et à leurs successeurs beaucoup de dévouement et patients efforts avant de « sortir » les premiers judokas ceintures noires.

Les fondateurs nous ont quittés très tôt mais la voie était tracée et ils ont su communiquer aux meilleurs éléments qui les entouraient pour leur succéder la foi et l'endurance à l'épreuve, nécessaires à la continuité dans le progrès. Ils ont puisé dans le principe du judo toutes les forces dont ils avaient besoin. Aujourd'hui le judo valletais qui veut être vivant, dynamique, amical, efficace et sincère participe pleinement au développement du judo français.

Il compte parmi ses 120 licenciés une dizaine de ceintures noires et marron et beaucoup de ceintures de couleur de grande valeur.

Sur le plan des compétitions amicales, départementales et régionales les coupes emportées témoignent de la maîtrise et de la combativité de nos judokas.

L'entraînement dans notre « dojo » installé dans le palais des sports est assuré très efficacement par M. Jean-Claude GUICHARD professeur diplômé d'état qui compte 8 années de dévouement au club. Toutes les personnes mêmes non adhérentes au club peuvent assister aux séances d'entraînement, elles y sont les bienvenues pourvu qu'elles respectent simplement l'ordre et le silence indispensable au travail des utilisateurs des tatamis.

Les inscriptions sont prises toute l'année aux lieux et heures d'entraînement.

Le comité directeur est formé de sept membres élus par les adhérents au club ce sont :

Robert LOIRET	Président
Marie-Claude MIMAUD	Secrétaire
Alain TALOTTE	Trésorier
Colette PAPIN	Secrétaire-adjointe
Gilles PELTANCHE	Technique sportive
Jean PAPIN	Relations extérieures
Jean-Luc GODEFROY	Transport et matériel

Monsieur Claude MACE après 10 années passées au club dont 8 années en tant que premier dirigeant à beaucoup mérité de l'association qui désireux de lui marquer sa gratitude et son attachement en a fait son président d'honneur.

Plomberie - Chauffage - Zinguerie - Couverture - Isolation  
**Guy BABONNEAU** **Louis LAMBERT**

La Haute Ville Arnault  
Tél. 36.20.86 - VALLET

Le Moulin Gohaud  
Tél. 36.24.63 - VALLET

## Les Pampres Valletais

- La société est composée de 3 sections :
- Le tennis
  - Le ping-pong
  - Le basket-ball

Tennis et Ping-pong sont surtout pratiqués comme sport-loisir. Le basket-ball l'est sous forme de compétition, avec un effectif d'environ 60 joueurs répartis en 7 équipes.

La section féminine dont l'équipe fanion évolue en championnat départemental est la plus importante : 4 équipes de jeunes et 1 équipe sénior qui vient cette année de gravir un échelon la rapprochant du niveau régional - objectif réalisable.

La section masculine, un instant en perte de vitesse, compte bien dans un très proche avenir, grâce à l'intégration progressive des jeunes éléments qui reviennent après



quelques années d'absence, retrouver sa place au sommet régional. Elle évolue cette saison en Honneur régional et a l'intention d'y effectuer une excellente prestation.



## Fédération Nationale des Chauffeurs Routiers

L'Union Syndicale de Vallet regroupe un nombre de plus en plus grand d'adhérents travaillant activement à l'amélioration des conditions de travail et des salaires dans la profession.

Ils organisent sur le plan local, de nombreuses réunions d'information syndicale. Ils œuvrent à la défense juridique de leurs adhérents devant les tribunaux, les conseils des prud'hommes, les commissions de suspension du permis de conduire.

Toute ingérence politique ou religieuse étant interdite par les statuts, la F.N.C.R. (Fédération Nationale des Chauffeurs Routiers) est entièrement indépendante. Elle est reconnue officiellement comme représentative des chauffeurs et des employés des Transports sur le plan national et de ce fait, elle est signataire de nombreuses Conventions Collectives.

La devise de l'association familiale de l'U.S.L. de Vallet étant ENTRAIDE ET SOLIDARITE, ses adhérents bénéficient de secours en cas de besoin. Ils profitent de la Maison de Repos, de la Maison Familiale et de la Colonie de Vacances regroupées à BEGUES (Allier).

Ils participent de plus en plus nombreux à l'arbre de Noël.

## Amicale des Routiers de l'Ouest

Malgré certains oiseaux de mauvais augure, qui en 1959 lui préparèrent une place au musée des vieilles lunes, l'Amicale des Routiers de l'Ouest s'achemine, dans la plus parfaite sérénité, vers son 20ème anniversaire.

Sans faire de bruit, elle apporte à ses adhérents le soutien solide de sa défense juridique, l'appui de sa caisse de secours et les avantages d'un contrat d'assurance unique en son genre.

Depuis le premier jour, elle a cherché, par une solution rigoureuse, à éviter la quantité au bénéfice de la qualité. Malgré cela, l'Amicale de VALLET compte toujours 250 adhérents, et compte tenu du peu de dossiers d'accidents en cours, ceux-ci contribuent à démontrer leur valeur professionnelle.

Et pourtant, les nouvelles dispositions du Code de la Route, avec ses embuscades hérissées d'alcootests, pourraient faire croire à un danger très particulier couru par les chauffeurs valletais. Et bien non ! Dans une région où la simple traversée du vignoble risque de vous alcooliser l'haleine, nos amicalistes, par un mystère que nul ne pourra s'expliquer, sont en passe de se voir décerner les palmes d'or de la ligue anti-alcoolique.

Ils ont sans doute fait leur la devise : « Il faut choisir : boire ou conduire », ce qui n'exclut pas une capacité toute particulière à apprécier le bon vin, et surtout à savoir le « bien » boire.



## Société de MENUISERIE VALLETAISE

charpentes traditionnelles - couvertures - isolation  
menuiserie bâtiments - agencements intérieurs - meubles de cuisine

Direction : **P. BRANGEON**  
Z.I. des Dorices

Études et devis sur demande

Tél. 78.23.54  
VALLET

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

### Premier bilan des travaux réalisés à Vallet en 1978 :

De produit de luxe pour les particuliers, le téléphone est devenu en quelques années, un équipement essentiel.

La répartition actuelle des demandes sur le plan national indique d'ailleurs clairement cette tendance nouvelle, 90 % d'entre elles émanent des ménages, alors qu'actuellement, 70 % seulement des postes existants sont résidentiels.

Au cours du 7ème Plan de profonds bouleversements vont se produire au niveau de la répartition du téléphone dans les catégories socio-professionnelles.

Cette évolution est déjà fortement amorcée, notamment à l'intérieur des professions agricoles pour lesquelles, le taux d'équipement est passé de 20 % en 1974 à 35 % en 1977 et doit atteindre les 80 % à la fin de 1982.

### UN EFFORT IMPORTANT REALISE EN 1978

Le téléphone constitue non seulement une aide et une sécurité mais en même temps il permet de briser l'isolement, un isolement qui paraît plus évident peut-être en zone rurale.

Ainsi donc pour assumer ce rôle social, la France vient d'entrer dans une ère de grands travaux qui doit la doter d'un système de Télécommunications équivalent en quantité et qualité à tous ceux des grands pays modernes.

Le rythme de création de lignes nouvelles s'accroît dans toutes les régions de France en général, et dans certains départements de l'Ouest en particulier.

Ainsi en Loire-Atlantique, la zone de VALLET a bénéficié cette année d'un effort important sur les travaux de construction et d'extension du réseau.

### LE CENTRAL TELEPHONIQUE DE VALLET : 1.600 EQUIPEMENTS

Le Central téléphonique de VALLET dessert une zone comprenant les communes du Landreau, la Remaudière, la Boissière du Doré, la Regrippière, Mouzillon et la Chapelle Heulin.

Installé à l'angle de la rue François Lunesse à VALLET, ce Central téléphonique comprend 2 centres automatiques mis en service, le premier en 1964 et le second en 1977.

Leur capacité totale est de 1.600 équipements d'abonnés. Ils bénéficient de l'appui d'un sous-centre situé à la Regrippière, lequel dispose de 160 équipements.

En début d'année 1978, les services de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de NANTES ont procédé au tirage et au raccordement de câbles souterrains, notamment sur le parcours de VALLET et la Chapelle Heulin. Par ailleurs, dans le cadre d'une opération groupée, environ 303 raccordements d'abonnés ont été réalisés de la période de juin 1976 à juin 1978.

### NOUVELLE EXTENSION EN 1979

Pendant le premier trimestre de cette année, 280 abonnés ont été reliés à l'autocommutateur de VALLET dont 50 sur la Chapelle Heulin, 50 sur Mouzillon et 180 sur VALLET. Dans ce chiffre global, il faut noter que certains abonnés relevaient de l'opération groupée.

De juin 1978 à octobre 1978, 133 demandes d'abonnement téléphonique ont été satisfaites en particulier à VALLET et la Remaudière (100) à la Chapelle Heulin (28) et la Boissière du Doré (10).

En mars 1979, les services des Télécommunications ont inscrit à leur programme une nouvelle extension du Central de VALLET, ce qui augmentera la capacité de celui-ci de 600 nouveaux équipements. La mise en place de cette extension permettra dans un premier temps la réalisation d'une centaine de nouveaux abonnés ainsi que la résorption des demandes en instance.

IMPRIMERIE **J. GALARD**

ETIQUETTES A VINS

63, rue des Forges - 44 - VALLET

## CRÉDIT MUTUEL

la seule banque à offrir sur votre compte sur livret

6,50 % net d'impôt - Plafond : 41.000 F

CHAPELLE-HEULIN - MOUZILLON - LE PALLET - VALLET





Directement de nos vignes à votre cave...  
**MUSCADET SÈVRE-et-MAINE - GROS-PLANT**  
**Joseph HALLEREAU**  
 Propriétaire  
 SERVICE EXPORTATION  
 sochet à la propriété...  
 garantie de qualité 1  
 "Les Chabossières" - 44330 VALLET  
 Tél. 78.21.62

pavillons neufs - restauration - coordination artisanale  
 chauffage électrique  
 Les meilleures marques en ÉLECTRO-MÉNAGER  
**Claude MACE**  
 "Les Corbellières" - 44330 VALLET - Tél. 78.22.90

## Transports Scolaires

Les transports scolaires de Vallet existent depuis 1958. Actuellement le service est assuré par cinq cars, 1 car transports et tourisme de l'Ouest (Drouin) 4 cars transports Davy de Gesté.

Le ramassage scolaire s'effectue sur l'ensemble du canton et dessert les écoles publiques, privées et le collège de Vallet, ainsi que les écoles publiques et privées de la Chapelle-Heulin.

L'organisation et la gestion sont assurées par un comité de parents d'élèves des communes du canton.

Pour la rentrée 1978, 615 élèves empruntent les transports scolaires de Vallet.

Composition du bureau :  
**Président :**  
 GRENETIER Claude Ménardière VALLET

**Vice-Président :**  
 CHAUVET Jean-Claude Haute-Ville Chapelle-Heulin

**Secrétaire :**  
 TERRIER Joseph Landreau-Village VALLET

**Troisième :**  
 ROUSSEAU Jean Chaloussière VALLET

## 31 NANTES — VALLET — LE LANDREAU

Jours	SEMAINE						DIMANCHES & FÊTES				SUPPLÉMENTS *				
	sau/6	12.05	14.05	16.10	16.45	17.10	18.20	19.10	11.30	14.05	19.10	(3)	(3)	1.2.4.5	1.2.4.5
NANTES Gare Routière	6.40	12.05	14.05	16.10	16.45	17.10	18.20	19.10	11.30	14.05	19.10	—	—	—	—
NANTES Baco C.H.U.	6.45	12.15	14.15	16.20	16.55	17.20	18.30	19.20	11.40	14.15	19.20	—	—	—	—
Saint-Sébastien	7.00	12.30	14.30	16.35	17.10	—	18.45	19.35	11.55	14.30	19.35	—	—	—	—
Les Savarières	7.02	12.32	14.32	16.40	17.12	—	18.47	19.37	11.57	14.32	19.37	12.45	12.45	16.40	16.40
Basac-Goullaine	7.07	12.37	14.37	16.47	17.17	—	18.52	19.42	12.02	14.37	19.42	12.52	12.55	16.47	16.50
HAUTE-GOULAINÉ	7.15	12.45	14.45	16.55	17.25	—	19.00	19.50	12.10	14.45	19.50	13.00	—	16.55	—
Saint-Julien-de-Concelles	7.17	12.50	14.50	17.00	17.30	17.45	—	19.55	—	—	—	13.10	—	17.05	17.20
La Lozère	7.27	13.00	15.00	—	17.40	17.50	19.10	20.05	—	—	—	—	—	—	—
La Chapelle-Heulin	7.35	13.05	15.05	—	17.45	17.55	19.15	20.10	—	—	—	—	—	—	—
VALLET	—	(A)	—	—	17.50	(A)	—	20.15	—	—	—	—	—	—	—
Mouzillon	—	(A)	—	—	17.50	(A)	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Le Landreau	—	(A)	—	—	17.50	(A)	—	—	—	—	—	—	—	—	—

(A) Dessert le Landreau, mercredi et vendredi, dessert Mouzillon mardi et samedi.

Les jours sont numérotés de 1 à 7, le premier jour de la semaine étant le lundi.

\* Fonctionnement : du 15 septembre au 28 octobre 78 ; du 3 novembre au 21 décembre 78 ; du 4 janvier au 14 février 79 ; du 22 février au 6 avril 79 ; du 19 avril au 28 juin 79 sauf le 30 avril.



### Michel TERRIEN

Place de l'église - 44330 VALLET - Tél. 78.20.76

CYCLES CYCLOMOTEURS

Accessoires courses

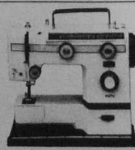
service après vente - articles de chasse

Machines à coudre

eina

et leader

Presses à repasser



## FRAPPIER : un photographe jeune pour les jeunes

### Club de l'Age d'Or



La maison située route d'Anconis est à peine suffisante le jeudi après-midi tant les réunions sont vivantes. Nombreuses sont les activités : voyages organisés, visites d'exposition, Holiday on Ice, Revue de la Cloche etc... cinéma «le CEP» à prix réduit...

La carte du Club (10 francs annuels) donne de nombreux avantages : réduction de 20 % sur tous les transports de voyageurs dans le département, préparation à la retraite, informations...

L'accès est possible à tous les retraités.

Le Club est chargé par la Municipalité d'organiser le repas des Anciens (plus de 250 personnes cette année) et de la distribution du colis des Anciens aux plus de 70 ans pour Noël (350 personnes).

Le prochain rendez-vous est la Galette des Rois le dimanche 7 janvier 1979.

## L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DES DORICES

L'Institut Médico-Educatif, installé au lieu-dit «les Dorices en Vallet», fait partie des différents centres gérés par l'Association départementale des Parents d'enfants inadaptés, appelés communément les Papillons Blancs dont le siège social se trouve 8 passage Louis Levesque à Nantes.

L'Association a été créée pour répondre aux besoins des familles ayant des enfants, adolescents, adultes déficients mentaux profonds et moyens avec troubles associés ne pouvant prétendre à une scolarisation ou un travail dit normal.

Plusieurs types d'établissements existent pour répondre à ces besoins :

- l'Externat Médico-Pédagogique pour les petits de 3 à 8 ans
- l'Institut Médico-Educatif ayant une section pédagogique pour les 3-14 ans et une section professionnelle pour les 14-20 ans
- le Centre d'assistance par le travail pour les plus de 20 ans.

Pour répondre mieux aux besoins, certains établissements ont créé des services d'aide et éducation à domicile pour les enfants très jeunes ou trop handicapés pour être admis dans un établissement, des services d'essai et de placement pour une recherche de stages et de travail pour les plus de 18 ans.

De plus, sur le plan départemental, un service social fonctionne. M. PIERRE tient sa permanence à l'I.M.E. de Vallet tous les 1er vendredis de chaque mois de 17 h à 19 h.

L'I.M.E. de Vallet recevant 80 enfants et adolescents a :

- une section pédagogique
  - une section professionnelle.
- De plus sa particularité réside dans le fait qu'il reçoit en internat de semaine 24 enfants ou adolescents ayant des difficultés familiales importantes en plus de leur déficience mentale.

Pour aider ces enfants et adolescents, une équipe comprenant :  
 - des éducateurs spécialisés  
 - des moniteurs éducateurs  
 - des éducateurs techniques spécialisés  
 complétée par des spécialistes, psychologue, psychiatre, orthophoniste, rééducateur en psychomotricité, élaborent un projet éducatif et thérapeutique amenant l'enfant et l'adolescent à développer au maximum ses possibilités manuelles et intellectuelles.

Pour tous renseignements s'adresser à :  
 Melle E. LAUNOIS, Directrice de l'I.M.E. Les Dorices  
 44330 VALLET - Tél. 78.23.12

## Assurances Pierre GABORY - CMA - ☎ 71.46.67

## Syndicat d'Initiative Office de Tourisme

Le 29 novembre 1978, s'est constitué un SYNDICAT d'INITIATIVE et OFFICE DE TOURISME à VALLET.

En présence de 19 membres, un bureau a été élu.

La présidence est assurée par M. BRUSA Laurent.  
 Vice-présidents : MM. POILANE Paul, LOIRET Robert, BONNET Joseph  
 Trésorier : M. BLANCHARD Gilles  
 Trésorier adjoint : Mlle MOREL Jeanine  
 Secrétaire : M. GERARD Claude  
 Secrétaire adjoint : M. ROUSSEAU Jean-René

Son siège social est fixé 4 place Charles de Gaulle où des permanences seront assurées dans le bureau (ancienne boucherie Secher) en saison touristique.

## La FOIRE de VALLET on y va les 17 et 18 mars 1979

La 31ème Foire aux Vins du Canton de VALLET qui se déroulera les 17-18 et 19 mars 1979, commence déjà à se préparer.

La qualité des vins de 1978 permet d'envisager que les visiteurs sauront apprécier les Muscadet et les Gros-Plant qui seront alors dans leur pleine maturité.

Comme chaque année, un thème nouveau est choisi ; 1979 verra la Chambre des Métiers et les Artisans présenter, surtout les jeunes, des activités de travail manuel qu'il s'agit de ne pas abandonner et même de développer.

Mais, à côté de cette partie Exposition et Présentation de toutes sortes de produits agricoles, viticoles et ménagers, nous ne devons pas oublier que depuis 1949 c'est autour du Vin que cette Foire s'est développée, et ce vin, nous avons le plaisir, chaque année, de le présenter à nos clients proches ou lointains, français ou étrangers.

En 1979, les visiteurs sur lesquels nous comptons sont des personnalités gastronomiques, commerciales et autres de la région Nord - Pas-de-Calais, qui ont déjà été sensibilisés par une action du Comité Interprofessionnel en 1977.

Nos amis Bretons de notre grand baillage au Royaume de Belgique, fêtent cette année le 10ème anniversaire de leur création. Ils se proposent, à cette occasion, de venir à Vallet goûter les vins de 1978. Nous nous en réjouissons à l'avance.

La 31ème Foire paraît donc s'annoncer sous d'heureux auspices. Il ne reste plus qu'à souhaiter que pendant ses trois journées de mars 1979, les visiteurs et le soleil aient un rendez-vous pour le bon renom de Vallet et de sa région.

Alain CAROPY

## Comité des Fêtes

Différent maintenant du Syndicat d'Initiative et Office de Tourisme, ce comité vient d'élire son bureau composé de 11 membres :

Président : M. BAHUAUD Henri  
 Vice-Présidents : M. PAQUEREAU Michel, FRAPPIER Michel, BELOEIL Michel  
 Secrétaire : M. SECHER Edouard  
 Secrétaire adjoint : M. BOUSSEAU Jean-Yves  
 Trésorier : M. FALOURD Alfred  
 Trésorier adjoint : M. PETITEAU Gilbert

Son rôle est défini comme suit : Organisation des fêtes de VALLET.

Le 1er janvier, proclamation du résultat du concours des Maisons et Villages Fleuris dont il est chargé durant l'année et remise des prix.

En accord avec la Foire Exposition de mars :  
 - concours cantonal de dessins  
 - panonceau du meilleur Muscadet  
 - fête de la Saint-Louis  
 - toutes les fêtes de l'année en coordination avec les festivités des communes voisines,  
 - établissement du calendrier des bals, etc ...

Vaste programme que les dirigeants du Comité seront chargés d'exécuter.



## le Pays du lait entier

YOGHOURTS  
DESSERTS  
FROMAGES FRAIS  
CREME FRAICHE

TRANSPORTS

ET FILS

**44330 VALLET**

TÉL. 78.20.13 et 78.21.33  
TÉLEX 711.218 F

BRETAGNE  
PARIS  
LYON  
BORDEAUX

**TOUS TRANSPORTS:**  
**frigorifiques**  
**plateaux**  
**citernes**

PARIS :  
Z.I. du Coudray  
Rue Nicolas-Copernic  
93600 Aulnay-sous-Bois  
Tél. 931.19.50 - Télex 212.345 F

BORDEAUX :  
25, cours E.-Vaillant  
Tél. 29.44.28

LYON :  
Impasse du Grand Champ  
69290 Craponne - Tél. 57.10.04

Adresse : Zone Industrielle

Voirie  
Assainissement  
Adduction d'eau  
Carrière  
Terrassements

**og**  
**garreau**

**une meilleure façon de voir la vie**

Cabinet d'Optique Garreau - lunettes et lentilles de contact par ordinateur (précision 5 microns)  
28 rue des Halles 44190 Clisson. Tous les jours sauf dimanche et lundi